

Analyse des capacités et de la vulnérabilité aux conflits et au climat (CCVCA)

Région de Ségou, Mali



PROJET GENRE+II

*Renforcement de la résilience climatique, de la cohésion sociale et
de l'égalité des sexes à
Ségou, Mali Ségou, Mali*

CARE International au Mali
avril 2023



SOMMAIRE

ACRONYMES	1
LISTES D'IMAGES, DE TABLEAUX ET D'ANNEXES	2
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	0
1. INTRODUCTION	3
1.1 CONTEXTE.....	4
1.1.1 <i>Données et projections climatiques</i>	4
1.1.2 <i>Moyens de subsistance</i>	7
1.1.3 <i>Les moteurs du conflit à Ségou</i>	8
1.1.4 <i>Structures de gouvernance</i>	10
1.2 METHODOLOGIE.....	12
2. OBSERVATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CONFLITS DANS LA RÉGION DE SÉGOU	15
2.1 RISQUES ET TENDANCES CLIMATIQUES	15
2.2 DYNAMIQUE CLIMAT-CONFLIT.....	17
3. DYNAMIQUE DE GENRE DE LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX CONFLITS	25
4. CLIMAT, CONFLIT ET GENRE : CAPACITÉ D'ADAPTATION DANS LA RÉGION DE SÉGOU	30
4.1 LACUNES DANS LES CONNAISSANCES	32
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	34
ANNEXE	38

ACRONYMES

CBA	Adaptation au niveau communautaire
CCVCA	Évaluation de la vulnérabilité et des capacités face au climat et aux conflits
COFO	Commission foncière
CSEGCA	Conseiller en suivi, évaluation, gestion des connaissances et apprentissage pour Care
DRR	Réduction des risques de catastrophes
ES	Services écosystémiques
FCDO	Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth
GRN	Gestion des ressources naturelles
LLA	Adaptation locale
MJT	Musoka Jigiya Ton in Bambara (VSLA)
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PACA-CC	Plans d'action de l'UE pour l'adaptation - Climat et conflits
PDSEC	Plans de développement social, économique et culturel
PNCC	Politique nationale sur le changement climatique
RGA-P	Analyse rapide du pouvoir et de la participation
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat au Mali
VSBG	Violence sexuelle fondée sur le sexe
VSLA	Village Savings and Loan Association

LISTES D'IMAGES, DE TABLEAUX ET D'ANNEXES

Image 1 Chronologie historique de la commune de Samine	15
Image 3 Carte communale de la commune de Cinzana	18
Image 4 Cartographie des conflits dans la commune de Touna.....	22
Image 5 Arbre du climat et des conflits de la commune de Bla	22
Image 6 Résumé des causes et effets mentionnés par les communes en relation avec les conflits fonciers.....	23
Image 7 Résumé des causes et effets mentionnés par les municipalités en relation avec la sécheresse	23
Image 8 Résumé des causes et effets mentionnés par les municipalités en relation avec les inondations.....	24
Image 8 Calendrier saisonnier de la commune de Kemeni.....	26
Image 9 Résumé des solutions communautaires aux conflits fonciers dans les communes	49
Image 10 Résumé des solutions communautaires à la sécheresse dans les municipalités..	49
Image 11 Résumé des solutions communautaires aux inondations dans les municipalités.	50
Tableau 1 Répartition des participants par sexe, acteur et municipalité	13
Annexe 1 : Les 8 outils de collecte utilisés par la CCVCA.....	Error! Bookmark not defined.
Annexe 2 : Rapport intermédiaire sur la situation de référence	Error! Bookmark not defined.
Annexe 3 : Projet de rapport RGA/P.....	Error! Bookmark not defined.
Annexe 4 : Toutes les données des ateliers de la CCVCA dans les 12 municipalités	Error! Bookmark not defined.
Annexe 5 : Risques et tendances climatiques dans les 12 municipalités	40
Annexe 6 : Rôles et responsabilités saisonniers et sexospécifiques dans les 12 communes	42
Annexe 7 : Causes et impacts de la vulnérabilité au climat et aux conflits dans les 12 communes.....	45

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La région de Ségou au Mali subit une augmentation constante des impacts du changement climatique, tels que des précipitations plus irrégulières et réduites, des températures plus élevées, une intensification des inondations saisonnières lorsque les pluies surviennent, et une incidence accrue des maladies humaines et animales. Ces impacts interagissent avec les pressions démographiques et les défis de gestion des ressources naturelles pour affecter les pratiques historiques d'utilisation des terres, telles que l'agriculture et le pastoralisme, dans les communes semi-urbaines et rurales au sein des cercles de Baraouéli, Bla et Ségou. Dans ces communes, les femmes s'engagent dans une série d'activités de subsistance liées aux ressources naturelles, telles que la culture maraîchère et la récolte de produits forestiers, qui augmentent souvent de manière significative le revenu du ménage. Il est donc important d'inclure les femmes dans les mécanismes de résolution des conflits liés à la terre et à l'eau, en tenant compte d'un scénario dans lequel les impacts climatiques devraient s'intensifier.

Le projet Genre++, financé par le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, travaille avec les communautés pour identifier et traiter les causes et les impacts interdépendants de la vulnérabilité climatique, des conflits et de l'inégalité entre les sexes. Un nouvel outil d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités face au climat et aux conflits (CCVCA) a été utilisé pour effectuer une analyse participative rapide des vulnérabilités et des capacités d'adaptation avec des représentants de 12 communes de la région de Ségou (144 femmes, 156 hommes) du 9 au 20 mars 2023. Le présent rapport résume les résultats de cette analyse et examine comment le changement climatique a interagi avec d'autres pressions économiques et démographiques pour créer des tensions autour de la gestion des ressources naturelles. Il détaille également les réponses actuelles des membres de la communauté, ainsi que leurs recommandations pour les actions futures.

Principales recommandations issues de l'analyse :

À tous les niveaux de gouvernance dans le paysage de Ségou, des conseils de village aux autorités locales et nationales, il est nécessaire de mieux comprendre et d'intégrer l'adaptation aux impacts climatiques dans la gestion des ressources naturelles et les mécanismes d'atténuation des conflits.

La fréquence et la gravité des chocs climatiques se sont intensifiées dans les 12 communes. La fragilité des liens sociaux au niveau des ménages et des villages s'est accrue en raison de l'évolution des pressions, notamment des changements climatiques et de la croissance démographique. Des conflits surgissent au sujet de l'utilisation des rares ressources foncières pour le pastoralisme et l'agriculture (toutes les communes), des ressources forestières (10 communes) et des produits forestiers non ligneux (PFNL) récoltés, tels que les noix de karité (5 communes). Les décideurs dans tous les espaces liés à la gestion de ces ressources doivent être dotés des informations climatiques nécessaires pour qu'ils soient tournés vers l'avenir, avec une bonne compréhension des risques actuels et prévus, augmentant ainsi la capacité d'adaptation nécessaire à la résilience.

La mise en place de canaux plus formels et reconnus pour la contribution des femmes à la gestion des terres et de l'eau est un précurseur de la résilience globale, car les femmes sont impliquées dans de nombreux moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles.

L'évaluation participative montre clairement que les femmes jouent un rôle actif dans toutes les ressources naturelles du paysage étudié, en particulier dans la production agricole et la récolte des PFNL. Bien que les hommes soient traditionnellement considérés comme les principaux responsables de l'agriculture (mil, sorgho et maïs), dans toutes les communes, les femmes jouent un rôle intégral à tous les stades de la production. Le maraîchage, c'est-à-dire la production de légumes et de fruits pour la revente, est presque entièrement pratiqué par les femmes dans les 12 communes. Les femmes sont également les premières à récolter les PFNL tels que les noix de karité et les mangues. Alors que

l'élevage de bovins est généralement une activité masculine, ce sont les femmes qui élèvent les petits ruminants pour la vente (moutons, chèvres). En outre, l'analyse montre que les femmes s'engagent dans ces activités de subsistance tout en effectuant toutes les tâches ménagères et familiales sans l'aide des hommes. Cependant, les femmes ont peu d'influence dans les organes de décision liés à la gestion des ressources naturelles et à la résolution des conflits qui en découlent, se contentant souvent d'une présence symbolique. Cette lacune doit être comblée, d'autant plus que les femmes et les filles de toutes les communes sont confrontées à une plus grande insécurité alimentaire, à une plus grande vulnérabilité aux maladies, à une plus grande exposition à la violence sexiste et à des moyens de subsistance plus risqués en raison de la baisse des rendements et des revenus.

Les systèmes et institutions existants pour l'autonomisation et l'inclusion des femmes constituent un point d'entrée solide pour l'adaptation dans de nombreuses communes.

Il existe au moins un groupe de femmes par village dans chacune des 12 communes. La majorité d'entre eux sont des groupes d'autonomisation des femmes dirigés par des femmes engagées (associations villageoises d'épargne et de prêt [VSLA], ou Musoka Jigiya Ton [MJT] en bambara), et ils sont particulièrement efficaces au niveau du quartier et de la communauté, fournissant des espaces où les femmes semblent avoir une influence collective. Le renforcement des capacités des femmes leaders et des groupes de femmes qui ont fait leurs preuves pour comprendre les risques climatiques, les impacts, les mécanismes d'adaptation et les techniques de consolidation de la paix portera ses fruits au-delà du cycle du projet.

Il convient d'accorder une attention particulière à la manière dont les femmes sont encouragées à participer aux efforts d'adaptation, car l'intensification de la violence fondée sur le sexe constitue un risque.

Les impacts des conflits et des aléas climatiques, y compris l'exode rural et la famine, affectent les femmes, les filles et les enfants plus que les hommes dans les communes du projet. En ce qui concerne la participation des femmes à la prise de décision liée à la GRN, nous constatons qu'elles sont toujours confrontées à des contraintes socioculturelles et au contrôle patriarcal des ressources et de la prise de décision, qui repose sur l'hypothèse

que les femmes sont faibles, ne peuvent pas interagir avec les hommes sur un pied d'égalité et n'ont pas de droits sur la terre. De plus, les femmes qui récoltent des PFNL ou qui font du maraîchage ont indiqué qu'elles pouvaient être victimes d'abus verbaux ou entrer en conflit lorsqu'elles essayaient de faire valoir leurs droits d'utilisation de ces ressources, certaines femmes ayant même fait état de conflits au niveau du ménage et de violences basées sur le genre dans des cas extrêmes.

Les actions d'adaptation menées au niveau local doivent être reconnues et les structures étatiques et communales établies pour l'adaptation communautaire doivent être renforcées.

Les hommes et les femmes des communes mettent déjà en œuvre des solutions communautaires en réponse aux facteurs climatiques et de conflit, souvent avec le soutien de partenaires techniques et financiers et des autorités locales. Cela démontre une capacité d'adaptation qui peut être renforcée. Par exemple, l'existence d'espaces formels et informels de dialogue et de médiation des conflits au sein des communautés, la création d'associations d'épargne et de groupes d'entraide par les femmes au niveau du village, la plantation d'arbres pour délimiter les champs et réduire les conflits entre agriculteurs, l'utilisation d'engrais organiques pour améliorer leurs récoltes et réduire les coûts associés à l'achat d'engrais chimiques, et l'utilisation de variétés de semences résistantes à la sécheresse, entre autres.

La prévention et la réduction de la dégradation rapide des écosystèmes naturels, en particulier des terres forestières, sont une priorité, car les efforts d'adaptation et de résilience dépendent du bon fonctionnement des écosystèmes et de la pérennité des services écosystémiques.

Dans toutes les communes, à l'exception de Baraouéli et Kalake, les communautés entrent en conflit au sujet des ressources forestières, en raison de l'expansion agricole non planifiée, de la déforestation pour le commerce du bois et de la dégradation des écosystèmes naturels. Par exemple, les bûcherons (membres de la communauté qui exploitent les forêts pour le bois de chauffage et les sous-produits [charbon de bois] comme moyen de subsistance) entrent en conflit avec les femmes qui pratiquent des activités de subsistance telles que la récolte des noix de karité, car il y a maintenant des conflits pour les arbres de karité qui se font de plus en plus rares. Ces activités, combinées à l'impact du changement climatique, pourraient sérieusement éroder la résilience des communautés, car les services écosystémiques tels que le maintien de la qualité des sols et les barrières contre les catastrophes naturelles sont affectés. Une planification efficace de l'utilisation des terres et la protection des ressources forestières dans la région de Ségou sont essentielles pour l'adaptation au climat.

Les valeurs traditionnelles qui privilégient la résolution des conflits peuvent être mises à profit pour la résilience, en particulier en cas d'inégalités et de méfiance.

La construction de la paix fait partie intégrante des valeurs et de la culture maliennes, et l'idée d'un dialogue franc et sincère pour résoudre les conflits trouve un écho chez de nombreuses personnes au niveau individuel. Les initiatives axées sur le genre, l'adaptation au climat et la consolidation de la paix doivent tenir compte de ces valeurs culturelles et

articuler la vision, les objectifs et les activités autour de la promotion d'un mode de vie pacifique.

Les efforts d'adaptation doivent tenir compte d'une éventuelle escalade des conflits dans les régions situées en dehors de Ségou.

Bien que les communes de cette étude n'aient pas identifié les impacts directs du conflit dans les régions du nord du Mali comme un facteur augmentant leurs risques ou vulnérabilités, et qu'elles n'aient pas signalé l'influence des milices dans leurs localités, la situation sécuritaire reste tendue dans l'ensemble du pays. Tout effort d'adaptation et de résilience au climat doit tenir compte d'une éventuelle escalade de la violence à l'avenir et d'une intensification des conflits dans la région de Ségou.

1 INTRODUCTION

En mars 2023, CARE a entrepris une évaluation de la vulnérabilité et des capacités face au climat et aux conflits (CCVCA) dans douze communes de la région de Ségou au Mali, dans le cadre du projet GENRE++ financé par l'OCDF britannique, qui vise à renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique et l'égalité des sexes pour une cohésion sociale globale dans les cercles de Baraouéli, Bla et Ségou. Pour ce faire, cette deuxième phase du projet vise à (i) améliorer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles (GRN), la rendant plus inclusive, consensuelle et collaborative, (ii) revitaliser les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits et renforcer l'adaptation communautaire pour réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques et sociaux, et (iii) transformer les normes négatives de genre pour assurer l'inclusion des femmes dans les espaces stratégiques de prise de décision liés à la GRN et à la consolidation de la paix. Le projet consolidera les réalisations de la première phase du projet en matière de gestion équitable des ressources naturelles et de cohésion sociale, tout en mettant davantage l'accent sur la prévention et la gestion des conflits par le biais d'une mise à l'échelle verticale et horizontale.

L'objectif de la CCVCA est d'aider les communautés elles-mêmes à comprendre les problèmes auxquels elles sont confrontées en raison des causes et des impacts interdépendants de la **vulnérabilité climatique, des conflits et de l'inégalité entre les sexes**, et d'identifier les **points d'entrée pour des solutions dirigées par les communautés afin de** construire une résilience climatique et une cohésion sociale inclusives et durables.

Ce rapport présente les principales conclusions de la CCVCA dans le but de :

- Renforcer la compréhension des interrelations entre les causes et les impacts de la vulnérabilité climatique, des conflits et de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans les zones d'intervention ;
- Proposer des solutions et des stratégies communautaires pour faire face à ces risques ;
- Informer le développement de plans d'action d'adaptation communautaire (CAAP) et de plans d'action WLiE (WAP) dans 12 municipalités, dans le but d'influencer les

plans de développement locaux (PSDEC) pour construire une résilience climatique inclusive et la paix dans la région.

Les plans d'action communautaires d'adaptation au climat et aux conflits (C-CCAAP) permettent aux communautés de prendre leurs propres décisions collectives sur les actions prioritaires pour mieux s'adapter au changement climatique et aux conflits et pour développer des réponses inclusives et pacifiques à ces derniers. Les plans d'action communautaires pour l'adaptation au climat et aux conflits contiennent des priorités et des plans d'adaptation convenus pour et par différents groupes.

Plans d'action WLIE (WAP) : *Women Lead in Emergencies* est un modèle en cinq étapes destiné à aider les groupes de femmes directement touchés par une crise à participer à la préparation aux situations d'urgence, à l'intervention et au relèvement au sein de leur communauté et au-delà, et à en prendre la direction. Les groupes de femmes identifient collectivement leurs propres objectifs, obstacles et stratégies de participation et de leadership pour créer des plans d'action WLIE. Les groupes de femmes mettent ensuite en œuvre ces plans d'action, en utilisant des budgets qu'ils contrôlent, afin de permettre aux femmes affectées par la crise de contrôler la conception et la mise en œuvre des activités du projet et de l'apprentissage, avec le soutien de CARE et de ses partenaires.

1.1 Contexte

1.1.1 Données et projections climatiques

Le Mali peut être divisé en 6 grandes zones agro-écologiques¹. Ségou appartient à la zone agro-écologique Semi-aride/Savane soudanaise (Figure 1, de la GIZ). Cependant, les microclimats varient considérablement d'une zone à l'autre. En général, la région de Ségou, avec une population de 2.785.676², est caractérisée par le mil et le sorgho comme cultures céréalières dominantes, souvent en rotation avec le coton, le maïs, l'arachide ou le niébé. Les précipitations annuelles varient entre 450 et 700 mm dans la région de Ségou³, et sont irriguées par deux fleuves : le Niger et le Bani. Les températures varient généralement entre 27°C et 40°C. La saison des pluies dure environ 3 à 6 mois, historiquement de mai à octobre.

La région de Ségou est en partie couverte par le delta intérieur du Niger, un écosystème de zones humides intérieures d'importance mondiale qui est le plus grand d'Afrique de l'Ouest. Dans le delta intérieur du Niger, plus d'un million de personnes utilisent les plaines inondables pour la riziculture, la pêche et le pâturage du bétail. Ségou est également riche

¹ L'étude de la GIZ note qu'il existe différentes classifications des zones agro-écologiques (AEZ) au Mali, et elle s'est concentrée sur une classification communément utilisée de 6 AEZ.

² INSTAT. 2015. ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP) : Premier Passage 2014. Bamako, Mali

³ Waldman et Richardson, "Confrontation des compromis entre les services écosystémiques agricoles et l'adaptation au changement climatique au Mali", 2018. Disponible en ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5985716/>

en ressources forestières et les espèces d'arbres sont généralement préservées dans les parcs et les forêts villageoises.

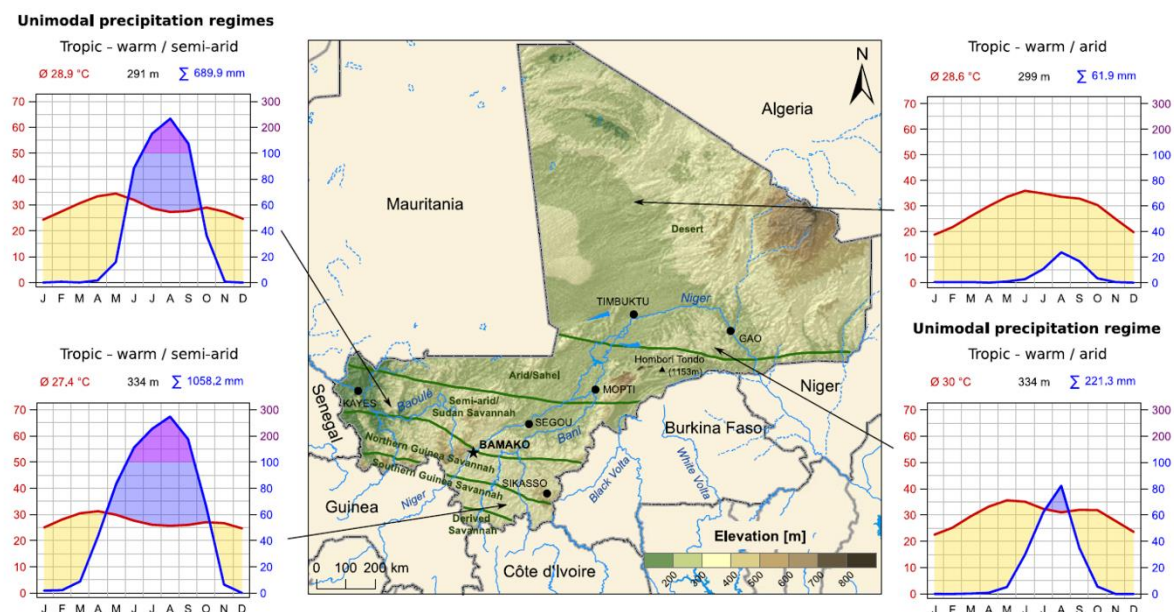


Figure 1 Carte topographique du Mali avec les zones agro-écologiques existantes et les régimes pluviométriques (d'après GIZ) ⁱⁱⁱ

Selon l'USAID (2018)⁴, les tendances climatiques historiques pour le Mali sont les suivantes :

- Une augmentation des températures annuelles moyennes de 0,7°C depuis 1960 ;
- Diminution rapide des précipitations des années 1950 aux années 1980, avec une reprise partielle à partir des années 1990 ;
- Des précipitations inférieures à la moyenne pour la période 2000-2009 (-12 % par rapport à la moyenne 1920-1969) ;
- Augmentation de la fréquence des nuits chaudes et diminution de la fréquence des nuits froides en toutes saisons sauf en décembre-février ;
- Augmentation de la fréquence des tempêtes de poussière de l'Harmattan dans le centre et le nord du Mali.

En termes de projections pour l'avenir, les paramètres climatiques ont été analysés pour le Mali par la GIZ⁵, selon différents scénarios climatiques appelés Representative Concentration Pathways (RCP) (résumés dans l'annexe 1).

Selon le scénario d'émissions moyennes, les températures au Mali devraient augmenter de 2,2 °C en 2030, de 2,8 °C en 2050 et de 4,0 °C en 2080, le nord du Mali connaissant des températures encore plus élevées. La variabilité des précipitations est difficile à prévoir, mais en général, les modèles montrent une tendance à l'augmentation des fortes

⁴ USAID, "Profil de risque climatique : Mali", 2018. Disponible en ligne : https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/Mali_CRP_Final.pdf

⁵ GIZ, "Profil des risques climatiques : Mali", non daté. Disponible en ligne : https://www.pik-potsdam.de/en/institute/departments/climate-resilience/projects/project-pages/agrica/climate-risk-profile_mali_en

précipitations et des événements météorologiques extrêmes fréquents (inondations et sécheresses) dans le sud, et à la diminution des précipitations et à l'accélération de la désertification dans le nord. Les modèles prévoient également une diminution du débit fluvial annuel moyen dans le delta intérieur du Niger d'ici les années 2050, ainsi qu'une diminution de l'ampleur des inondations pendant les mois de pointe de juillet à septembre.

Actuellement, la diminution des ressources en eau est principalement due à la croissance démographique, mais elle souligne l'urgence d'investir dans des mesures et des technologies d'économie d'eau pour la consommation d'eau future. En tenant compte de la croissance démographique selon les projections du SSP2⁶, la disponibilité en eau par habitant au Mali devrait diminuer de 77 % d'ici 2080 par rapport à l'année 2000 dans les deux scénarios. Les cultures étant principalement pluviales, les rendements dépendent de la disponibilité de l'eau provenant des précipitations et sont sujets à la sécheresse. Cependant, la durée et l'intensité de la saison des pluies deviennent de plus en plus imprévisibles et l'utilisation des installations d'irrigation reste limitée.

Les secteurs suivants sont vulnérables aux effets du changement climatique :

Agriculture - Les cultures du Mali (tant de subsistance que commerciales) dépendent principalement des précipitations, toute variabilité des précipitations pourrait affecter les rendements des cultures. Une augmentation significative de la température aggraverait encore les pertes, car l'humidité du sol est réduite et la désertification s'accroît. Cela entraîne non seulement la perte de terres arables pour l'agriculture, mais aussi la perte de pâturages. En outre, le conflit dans le nord pourrait, en interaction avec des températures plus élevées, modifier l'accès aux pâturages et l'étendue des terres des éleveurs, ce qui entraînerait une augmentation des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Des stratégies d'adaptation telles que le passage à des variétés améliorées de cultures sensibles au climat doivent être envisagées, mais doivent être soigneusement mises en balance avec les conséquences négatives, telles que le déclin de l'agro-biodiversité et la perte de types de cultures locales qui en résulteraient.

Santé - Les maladies du bétail, telles que la fièvre de la vallée du Rift, ainsi que les vecteurs de maladies, tels que les moustiques et les tiques, pourraient changer de répartition et/ou se propager dans ce climat plus chaud et plus sec.

Ressources en eau - Avec la hausse des températures, l'augmentation de l'évaporation et la variabilité des précipitations, on s'attend à une diminution des apports et de l'ampleur des inondations dans le delta intérieur du Niger (y compris à Ségou). La région de Ségou dépend du fleuve Bani, et l'écoulement de cet affluent devrait diminuer au cours de ce siècle. Les implications à long terme des décisions de répartition de l'eau et du changement climatique sur l'eau ne sont pas claires et doivent être étudiées plus en détail.

⁶ Les voies socio-économiques partagées (SSP) décrivent les futurs potentiels à l'échelle mondiale, y compris les estimations des caractéristiques générales telles que la population, le PIB ou le taux d'urbanisation au niveau national. Cinq SSP différents décrivent les réalités futures sur la base d'une combinaison de défis socio-économiques d'atténuation et d'adaptation élevés et faibles. Le SSP2 représente la voie du "milieu de la route".

Écosystèmes - Le delta intérieur du Niger devrait être confronté à une augmentation de l'érosion des sols, de la désertification, des sécheresses récurrentes, de la salinisation et de la dessiccation en raison du changement climatique (USAID). En outre, le taux annuel de déforestation au Mali est de 500 000 ha par an, et l'interaction de cette dégradation des sols avec les impacts climatiques affectera davantage la fertilité des sols et la production agricole, ce qui aura un impact sur la fourniture de services écosystémiques et sur les moyens de subsistance des communautés locales⁷.

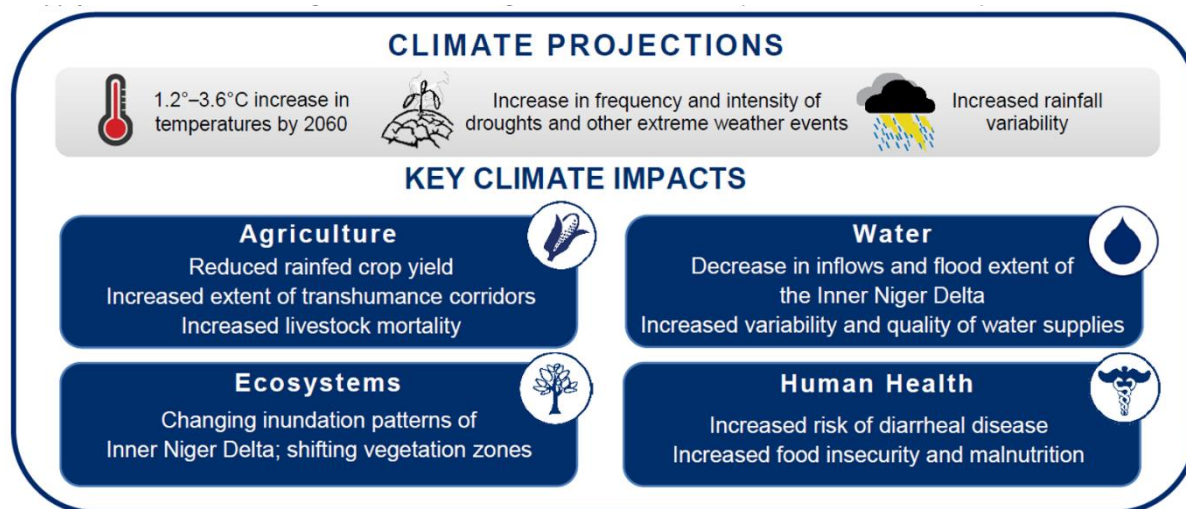


Figure 2 Résumé des projections climatiques pour le Mali (d'après USAID, 2018)

1.1.2 Moyens de subsistance

80% de la population malienne est engagée dans l'agriculture à petite échelle, et ces activités agricoles (principalement de subsistance) sont vitales pour la sécurité alimentaire⁸. L'agriculture est le principal moyen de subsistance dans le centre et le sud du Mali. La plupart de ces terres sont alimentées par les pluies, car seulement 1 % de la surface cultivée nationale totale était équipée pour l'irrigation en 2013⁹. Les petits agriculteurs et les éleveurs - qui sont généralement de petites entreprises familiales informelles bénéficiant d'un faible soutien économique - sont très dépendants des précipitations, ce qui amplifie les chocs sur les moyens de subsistance.

De nombreuses communautés rurales maliennes de petits exploitants sont patriarcales et les hommes prennent la plupart des décisions agricoles pour le ménage, bien que les femmes soient souvent les pourvoyeuses de nourriture pour la famille. Au niveau national, les femmes représentent 40 % de la main-d'œuvre agricole mais ne possèdent que 10 % des terres, bien que la législation nationale vise à protéger et à promouvoir la propriété foncière des femmes¹⁰. Au Mali, il est courant que les femmes gèrent des terres séparées

⁷ Toure et al. (2020) Land degradation along a climatic gradient in Mali : Farmers' perceptions of causes and impacts (Land Degradation and Development). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ldr.3683>

⁸ FAO, " Fiche pays sur les tendances des politiques alimentaires et agricoles : Mali ", Rome, Italie, 2017. Disponible en ligne : <https://www.fao.org/agrifood-economics/publications/detail/en/c/1132142/>

⁹ Ibid.

¹⁰ McOmber, C. (2020). Les femmes et le changement climatique au Sahel (West African Papers 27). <https://tinyurl.com/xntk7y3x>

des principaux champs agricoles, communément appelées jardins maraîchers, produisant de petites quantités de céréales ou de légumes pour la consommation du ménage ou la vente. Ces céréales sont souvent associées aux cultures principales des femmes, telles que le niébé ou l'arachide, et la dépendance vis-à-vis de l'accès au marché local rend les femmes très vulnérables aux effets du changement climatique et des conflits¹¹.

En outre, le pastoralisme est un autre secteur économique crucial au Mali, en particulier dans le nord aride. Le rapport annuel 2015 du ministère de l'Élevage et de la Pêche estime que le pastoralisme et le commerce et les produits de l'élevage représentent 15,2 % du PIB du Mali - derrière l'agriculture (16,2 %), mais devant l'exploitation aurifère (7,2 %). La dégradation généralisée de l'environnement et l'érosion des sols au Mali ont également entraîné la perte de pâturages.

Le pastoralisme est fortement influencé par la topographie du pays et la répartition des précipitations dans ses différentes zones écologiques. La disponibilité de l'eau et des pâturages est déterminée par la présence de rivières, la profondeur des nappes phréatiques, la pluviométrie et la répartition topographique des prairies. Le mode de vie pastoral était autrefois un moyen efficace de faire face aux variations pluviométriques et à la sécheresse au Mali, mais l'imprévisibilité des précipitations a remis en question ce mode de vie.

1.1.3 Les moteurs du conflit à Ségou

Trois grands types de conflits ont été identifiés pour le Mali : 1) les conflits liés aux systèmes de production et aux ressources naturelles, 2) les conflits liés au contrôle de l'État et à la gouvernance, et 3) les conflits découlant de la situation d'insécurité qui prévaut dans le pays. Ces types de conflits sont interdépendants et l'un d'entre eux peut conduire à l'atténuation, à l'aggravation ou à la stabilisation d'un autre. Selon l'USAID, 90% des conflits au Mali sont liés à la gestion des terres avec des causes multiples¹². Ici, l'accès et le contrôle des zones agropastorales et la mauvaise gouvernance autour de la gestion des terres (y compris le comportement corrompu de certains agents de l'État en complicité avec les chefs des communautés locales) sont les causes profondes de l'ampleur et de l'intensité actuelles des conflits intercommunautaires et interprofessionnels (agriculteurs et éleveurs) au Mali.

La gouvernance locale des ressources naturelles s'inscrit dans le contexte de l'instabilité qui a éclaté au Mali en 2012 et qui a conduit à des interventions du gouvernement français, de l'Union africaine et des Nations unies (MINUSMA - Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali). Il y a maintenant une escalade de la violence dans le centre du Mali, qui constitue officiellement les régions de Ségou,

¹¹ Waldman et Richardson, " Confrontation des compromis entre les services écosystémiques agricoles et l'adaptation au changement climatique au Mali ", 2018. Disponible en ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5985716/>

¹² USAID [Conflict Analysis Study in 45 Communes](#). Draft Final Report, USAID Mali Peacebuilding, Stabilization, and Reconciliation Programme April 2019

Koulikoro et Mopti¹³, avec un conflit plus violent centré actuellement sur Mopti. La crise a entraîné une absence presque totale d'administration publique en dehors des capitales régionales¹⁴. La concurrence pour les pâturages est la plus forte le long du fleuve Niger et dans le delta intérieur du Niger, et comme le conflit violent a lentement migré du nord au centre du Mali depuis janvier 2015, il y a eu des implications pour le pastoralisme et l'agriculture, et pourrait potentiellement affecter de nombreuses personnes dans le centre et le sud du Mali¹⁵. Les déplacements liés aux conflits, les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire ont contribué à une estimation de 8,8 millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire au Mali en 2023, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2022 (Conseil de sécurité des Nations unies, 2023)¹⁶.

La région de Ségou connaît une concurrence pour les ressources entre les groupes de subsistance (agriculteurs, éleveurs et certains pêcheurs). Les animaux errants, les conflits autour des pâturages, les vols de bétail et le manque général d'accès aux terres fertiles sont autant de facteurs qui contribuent aux conflits. En outre, les conflits portent sur les ressources forestières de plus en plus rares qui se trouvent dans les forêts et les parcs des villages, car les taux de déforestation et d'empiètement agricole ont augmenté¹⁷. Dans une étude de l'USAID portant sur 45 communes de Ségou, le changement climatique a été la raison la plus fréquemment citée pour expliquer les conflits liés aux ressources, bien que l'incapacité des personnes au pouvoir à aborder et à gérer la diminution de la disponibilité des terres productives pour les agriculteurs et les éleveurs ait également été un facteur clé¹⁸. Alors que l'État est beaucoup plus présent et actif à Ségou que dans la plupart des autres régions, la gouvernance locale reste faible. Les problèmes de gouvernance locale sont nombreux : corruption dans le mode d'élection des dirigeants, injustice et impunité généralisées, conflits entre les partis politiques, etc.

Dans le passé, les conflits liés aux ressources naturelles entre les éleveurs et les agriculteurs étaient résolus de manière relativement pacifique. Cependant, ces dernières années, des groupes islamistes armés ont exploité les griefs des éleveurs, ce qui a entraîné une escalade des tensions entre les groupes et la formation de groupes d'autodéfense ethniquement alignés. Ces confrontations autour des ressources naturelles sont devenues mortelles, les groupes d'autodéfense ayant comblé le vide de l'État en prenant en charge la sécurité. Ces cas sont encore plus rares dans la région de Ségou que dans des zones telles que la région de Mopti, mais la lente migration du conflit vers les parties méridionales du pays suscite des inquiétudes. Avec deux coups d'État militaires depuis 2020, et les prochains scrutins (potentiellement retardés) prévus pour 2023, dans le cadre du retour du

¹³ Rupesinghe, N. & Bøås, M. (2019). Les moteurs locaux de l'extrémisme violent au Mali central.

<https://tinyurl.com/yuxxf8bv>

¹⁴ UNOWAS, "Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel", 2018. Disponible en ligne : https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf

¹⁵ Ibid.

¹⁶ [Rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali](#), mars 2023

¹⁷ Toure et al. (2020) Land degradation along a climatic gradient in Mali : Farmers' perceptions of causes and impacts (Land Degradation and Development). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ldr.3683>

¹⁸ USAID [Conflict Analysis Study in 45 Communes](#). Draft Final Report, USAID Mali Peacebuilding, Stabilization, and Reconciliation Programme April 2019

pays à l'ordre constitutionnel d'ici le premier trimestre 2024, le contexte politique continue d'être turbulent pour le peuple malien.

1.1.4 Structures de gouvernance

Actuellement, le Mali dispose de politiques fortes en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, notamment la Politique Nationale sur le Changement Climatique (PNCC), juillet 2011. La PNCC est accompagnée d'une stratégie et d'un plan d'action.¹⁹ Le gouvernement malien est responsable de la gestion des ressources naturelles à travers le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, le Ministère de l'Agriculture, l'Office du Niger et le Service National des Eaux et Forêts.²⁰ Sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, les collectivités locales ont des compétences en matière de protection de l'environnement, d'élaboration des plans d'occupation des sols et des opérations d'aménagement des espaces communaux, de gestion foncière et immobilière, d'organisation des activités agricoles, forestières et pastorales.

Le Service des Eaux et Forêts est le service agréé par l'Etat pour l'appui et le suivi de la gestion des ressources naturelles. Au Mali, la gestion et le suivi des ressources naturelles sont confiés aux collectivités locales (au niveau de la commune, du cercle et de la région). La commune est responsable de la gestion de son domaine forestier à travers l'exercice des compétences suivantes : conservation des eaux et des sols et protection des essences forestières, conservation du couvert végétal et des forêts de production, mise en valeur et surveillance des ressources naturelles et des forêts, aménagement et gestion des forêts, gestion de l'exploitation forestière, gestion de l'exercice des droits d'usage. Il assure également la gestion de son domaine faunique par l'exercice des compétences suivantes : la conservation de la faune et de son habitat, l'exploitation de la faune et de son habitat. Il assure également le contrôle et la surveillance de ses domaines forestiers et fauniques. Les Communes, Cercles, Régions et District, dans l'exercice de leurs compétences spécifiques, bénéficient de l'appui-conseil des services déconcentrés régionaux et sous-régionaux de la Direction Centrale chargée de la gestion des ressources forestières et fauniques.

Le Plan de développement social, économique et culturel (PDSEC) est l'instrument de planification harmonieuse des actions de développement des collectivités locales (Communes) et est mis en œuvre par le Conseil communal dirigé par le Maire. A ce titre, il définit l'ensemble des objectifs, stratégies et actions à court terme adoptés par la collectivité locale en vue de contribuer au développement économique, social et culturel de sa population, conformément aux compétences qui lui sont dévolues pour une période de cinq ans.

Cependant, les ressources pour la mise en œuvre au niveau du gouvernement local ont été limitées. Les services techniques de l'État, tels que les agences de gestion de l'eau et des forêts, souffrent d'un manque chronique de personnel et de problèmes encore plus

¹⁹ [RÉPUBLIQUE DU MALI \(un.org\)](http://un.org)

²⁰ [RÉPUBLIQUE DU MALI \(un.org\)](http://un.org)

pratiques pour le personnel en place, tels que le manque de carburant pour visiter les communautés en moto. En général, la gouvernance environnementale souffre de l'absence d'un "environnement favorable", y compris l'administration générale de l'État de droit, la protection des droits de l'homme et la participation du public.

Actuellement, les politiques agricoles et la gouvernance locale ont un impact direct sur les interactions entre agriculteurs et éleveurs. Il existe généralement un chevauchement entre le droit coutumier et le droit matériel²¹. En outre, il existe des contraintes socioculturelles où certaines personnes se trouvent marginalisées par les hiérarchies et les classes sociales, où l'ordre social est remis en question par les jeunes et les femmes qui aspirent à travailler en dehors des valeurs traditionnelles et oppressives, en particulier dans le nord du pays.

La gouvernance des ressources naturelles dans la région de Ségou, comme dans toutes les régions du Mali, est une question importante étant donné la forte dépendance des communautés à l'égard des ressources naturelles pour leur subsistance et leur bien-être. Les principales ressources naturelles dans les communes d'intervention du projet sont les terres agricoles, les pâturages, les forêts et les ressources fauniques. La gestion de ces ressources est assurée par différentes structures gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que par les communautés locales. Plusieurs structures de gouvernance et de prise de décision sont actives dans le domaine de la GRN et de la gestion des conflits. Il s'agit notamment de structures instituées par l'État, telles que la Commission foncière (COFO) et les conseils des chefs de village. Les structures non étatiques comprennent les comités de prévention et de gestion des conflits (CMC), les comités de gestion des points d'eau, les comités de surveillance des forêts, ainsi que la Coordination des associations féminines et des ONG du Mali (CAFO) et les comités communaux de la jeunesse, bien que toutes ces structures ne soient pas présentes dans toutes les communes. Cependant, généralement mis en place dans le cadre des activités des projets d'aide, des CMC parallèles peuvent être établis, sans reconnaissance officielle, et difficiles à maintenir après la fin d'un projet.

Dans les municipalités, les espaces de décision sont les suivants :

- Hôtel de ville pour les affaires communales, ces espaces sont formels et fréquentés par les élus communaux, qui sont majoritairement des hommes dans toutes les communes ;
- **Les centres de jeunes qui traitent de** diverses questions communautaires et qui sont officiellement gérés par les conseils de jeunes locaux. Les postes sont pourvus par le biais d'élections ;
- **Les vestibules du chef de village** pour diverses questions communautaires, qui sont considérées comme formelles et gérées par les conseils de village. Les postes sont acquis par nomination ou, dans le cas du chef de village, par hérédité ;

²¹ FAO, "Mali - Analyse des conflits autour des ressources naturelles : Résumé", 2021. Rome.

- **Les chefs de famille**, qui agissent en tant que décideurs principaux pour les problèmes liés à la famille, qui sont considérés comme des espaces informels ;
- Maisons des **femmes dirigeantes** pour les questions relatives aux femmes.
- De plus, dans certaines communes, les **sous-préfectures** ont été citées pour la prise de décisions administratives (Baraouéli, Konobougou, Sanando, Bla).

L'accès à ces espaces dépend de l'âge, de la situation matrimoniale, de la confiance de la communauté, du sexe et de l'hérédité. Au sein des communes, les personnes les plus marginalisées sont celles qui ont peu accès aux terres arables, les membres aliénés par des conflits familiaux et celles qui vivent dans des zones exposées aux catastrophes, telles que les plaines inondables. Ces personnes peuvent être des agriculteurs ou des éleveurs, des hommes ou des femmes, des musulmans ou des chrétiens, ou d'autres groupes ethniques. Dans toutes les communes, l'âge et le sexe sont des facteurs qui peuvent déterminer l'accès à certains lieux ou sites communautaires, tels que les lieux sacrés et les sites interdits. Dans la plupart des cas, ces derniers sont interdits aux femmes et aux enfants, et plus rarement à certains groupes ethniques (Peulhs et Bambara à Bla).

En termes d'infrastructures, les principaux services et ressources disponibles dans les 12 communes sont similaires, à l'exception des communes semi-urbaines (Bla, Sakoïba, Konobougou et Baraouéli) qui disposent de commissariats de police ou de gendarmeries. En dehors de ces cas, toutes les communes disposent des services et ressources suivants : terres agricoles, forêts, pâturages, infrastructures routières, centres de santé, mairie, marchés, points d'eau potable, mosquées, églises, antennes du réseau cellulaire, écoles. Certaines villes principales sont électrifiées, notamment Konobougou, Baraouéli, Bla, Sanando et Cinzana. La plupart des services sont accessibles à tous, mais la distance peut jouer en défaveur des villages les plus éloignés des villes principales.

1.2 Méthodologie

Pour atteindre les objectifs de GENDER++, CARE a développé et piloté la première CCVCA rapide à Ségou, adaptée des modèles CVCA et RGA-P éprouvés de CARE et incorporant des outils simples d'analyse de conflit. La CCVCA fournit une approche intégrée pour analyser les relations entre le climat, les conflits et les dynamiques de genre afin d'aider les communautés à comprendre, à réfléchir et à envisager collectivement des solutions. La CCVCA a également été adaptée pour être réalisée rapidement, en deux jours (par commune), à l'aide d'outils simples et accessibles aux communautés.

La CCVCA a été réalisée dans 12 communes du 9 au 20 mars 2023 par une équipe de 5 consultants juniors recrutés et formés par les équipes de CARE au Mali. Une équipe de deux consultants (une femme et un homme) a animé les ateliers dans 6 communes et l'autre équipe de 3 consultants (2 hommes et une femme) a animé les 6 autres communes. Au cours de la mise en œuvre de ces ateliers, le Senior Project Officer et le CSEGCA ont effectué des missions de supervision pour appuyer les différentes équipes dans la bonne exécution des ateliers, ci-dessous la répartition des participants au cours des ateliers.

Tableau 1 Répartition des participants par sexe, acteur et municipalité

N°	Cercles	Communes	Nombre de villages	HOMMES LEADERS				FEMMES LEADERS		
				Fonctionnaire communal élu	Chef de village	Homme engagé	Représentant d'une organisation d'agriculteurs	Président du réseau villageois VSLA ou CAFO	Une femme de VSLA	Une femme agricultrice ou éleveuse
1	Baraouéli	Baraouéli	4	1	4	4	4	4	4	4
2	Baraouéli	Kalake	4	1	4	4	4	4	4	4
3	Baraouéli	Konobougou	4	1	4	4	4	4	4	4
4	Baraouéli	Sanando	4	1	4	4	4	4	4	4
5	Bla	Benguene	4	1	4	4	4	4	4	4
6	Bla	Bla	4	1	4	4	4	4	4	4
7	Bla	Kemeni	4	1	4	4	4	4	4	4
8	Bla	Touna	4	1	4	4	4	4	4	4
9	Segou	Cinzana	4	1	4	4	4	4	4	4
10	Segou	Konodimini	4	1	4	4	4	4	4	4
11	Segou	Sakoiba	4	1	4	4	4	4	4	4
12	Segou	Samine	4	1	4	4	4	4	4	4
ENSEMBLE			48	12	48	48	48	48	48	48
				156 Hommes				144 Femmes		

Dans chaque commune, au cours d'ateliers de deux jours, les participants ont été encouragés à utiliser huit outils pour évaluer (*voir l'annexe 1*) : 1) la vulnérabilité et les tendances climatiques ; 2) les causes et les tendances des conflits ; 3) le rôle du genre dans l'impact de ces tendances sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles et leur capacité à réagir ; 4) les relations entre les causes et les impacts de la vulnérabilité climatique, des conflits et de l'inégalité entre les sexes ; et 5) les solutions pour y remédier. Il s'agit notamment d'outils tels que la cartographie des risques communautaires et climatiques, les calendriers saisonniers, les calendriers historiques, la cartographie des conflits, les arbres du climat et des conflits.

Les ateliers comprenaient un mélange de sessions de groupes de travail et de discussions plénières, avec des groupes de travail composés uniquement de femmes et d'hommes pour permettre des perspectives différentes. Les participants ont pris note des questions qui ont particulièrement divisé (entre qui) et/ou créé des liens (entre qui), ainsi que des personnes/organisations considérées comme dignes de confiance et capables de jeter des

ponts. L'accent a été mis sur les possibilités et la flexibilité/adaptabilité aux besoins et sensibilités des différents participants.

Ce rapport a également été alimenté par deux évaluations de données primaires entreprises au début du mois de mars 2023 dans 8 des 12 communes du projet dans les cercles de Baraouéli, Bla et Ségou :

- Une évaluation des conflits pour déterminer pourquoi et comment les tensions communautaires apparaissent dans les zones d'intervention, sur qui les membres de la communauté comptent et quels services/mécanismes ils utilisent pour résoudre les problèmes (par le biais d'une enquête auprès de 176 ménages dans 16 villages au sein de 8 communes - voir l'annexe 3).
- Une analyse rapide du pouvoir et de la participation selon le genre pour évaluer les principaux obstacles à la participation et au leadership des femmes dans la prise de décision publique, et les points d'entrée pour y remédier afin de renforcer leur participation active aux résultats du projet (voir l'annexe 4).

2 OBSERVATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CONFLITS DANS LA RÉGION DE SEGOU

2.1 Risques et tendances climatiques

1) Kobakorotemεlew: Samine

Kobakorotemεlew	Kεsaw	Kisaw			Kεbεw
		anngwara	akisa Yara	adjuan Yara	
Ku Filanniεu	1973			X	saya
Kεjabana	1989			X	Mogw Sara FINEbila Dowla
Joni	1973			X	Denmiseni Saya AFIhebila Dowla
Jεbεle kεgε	1974			X	Kεgon, banaw Sagaw sεhεrobla
Fihebεle	1985			X	Mogw niεorala bagaw sara Jiriεw bεna
Ja	2000			X	KεKO, Fatanja, banaw
Baganbama	1984			X	Bagaw sara Kεgon Banaw

Image 1 Chronologie historique de la commune de Samine

A travers l'activité de chronologie historique de la CCVCA, il a été observé que les risques climatiques sont devenus de plus en plus fréquents au cours des vingt dernières années dans les communes d'intervention du projet, selon les communautés, en raison de la nature imprévisible du climat, avec parfois de fortes pluies et parfois très peu de pluies. Ces risques ont un impact négatif sur les populations locales qui dépendent largement de l'agriculture et de l'élevage. Cela peut également conduire, selon les communautés, à la famine pour les ménages en raison des faibles rendements agricoles dus aux fortes pluies ou aux faibles précipitations, à la perte de vies humaines et de bétail en raison des inondations et de la faim, et au déplacement des populations en raison des inondations (détaillé dans l'annexe 6).

- **La sécheresse** : Les communes connaissent une longue saison sèche, qui peut durer jusqu'à huit mois. Les précipitations sont souvent irrégulières et insuffisantes, ce

qui compromet la production agricole. La sécheresse est également comprise par les communautés comme des périodes de faibles précipitations qui entraînent l'aridité des sols et donc une faible production agricole. Toutes les communes ont souffert de sécheresses cycliques : 1955, 1973, 1984, 2002 et 2022. Les sécheresses historiques ont laissé des traces dans toutes les communautés, telles que la mort du bétail, la réduction de la production et des revenus des ménages, l'exode rural des personnes valides et les maladies.

- **Inondations** : De nombreuses communes ont connu des inondations avec une fréquence inattendue (Baraouéli, Kalake, Konobougou, Sanando, Benguene, Bla, Touna, Konodimini et Sakoïba), et les inondations de 2021 et 2022 ont entraîné la destruction des cultures, de faibles rendements agricoles, l'insécurité alimentaire, la destruction des maisons et l'augmentation de la pauvreté dans les ménages. À la suite de ces inondations, qui constituent un risque climatique, les communautés ont du mal à se relever en raison de l'insuffisance des capacités de préparation et des plans d'adaptation disponibles. Les communautés ont également signalé que la saison des pluies commence maintenant tardivement. Au cours des deux dernières décennies, les pluies ont commencé en juin et juillet, alors que dans les années 1990 et au début des années 2000, elles commençaient entre mai et juin.
- **Températures élevées** : la région de Ségou est située dans une zone très chaude, où les températures peuvent dépasser 40°C. Cette chaleur entraîne des coups de chaleur et des problèmes de santé pour la population locale. Cette chaleur entraîne des coups de chaleur et des problèmes de santé pour la population locale.
- **Désertification** : les communes sont soumises à une forte pression environnementale due à la désertification. La dégradation des sols, la surexploitation des terres et la déforestation sont autant de facteurs qui entraînent une perte de biodiversité et aggravent les risques climatiques.

Les communautés ont également été touchées par d'autres maladies importantes qui sont souvent similaires d'une commune à l'autre, notamment le choléra, la méningite, la rougeole, le COVID 19 et les maladies animales. Le changement climatique exacerbe les risques de maladies en améliorant les conditions de propagation des agents pathogènes et des vecteurs, et certains de ces événements peuvent être liés à des conditions plus sèches ou à des inondations.

- **Le choléra** est une infection intestinale aiguë causée par la bactérie *Vibrio cholerae*, qui se propage principalement par l'eau et les aliments contaminés. La maladie a été citée par les participants des communes de Baraouéli, Konobougou, Samine et Touna, bien qu'il soit probable que d'autres communes l'aient également connue au cours des mêmes périodes (1997, 2012, 2014).
- **La méningite** est une inflammation des membranes entourant le cerveau et la moelle épinière, causée par des virus, des bactéries ou d'autres agents infectieux. Les participants des communes de Benguene, Bla, Cinzana, Sakoïba et Samine ont pu mettre en évidence cette maladie à différentes reprises (2015, 2018).
- **La rougeole** est une maladie virale très contagieuse qui se transmet par les gouttelettes respiratoires et peut entraîner des complications graves, notamment

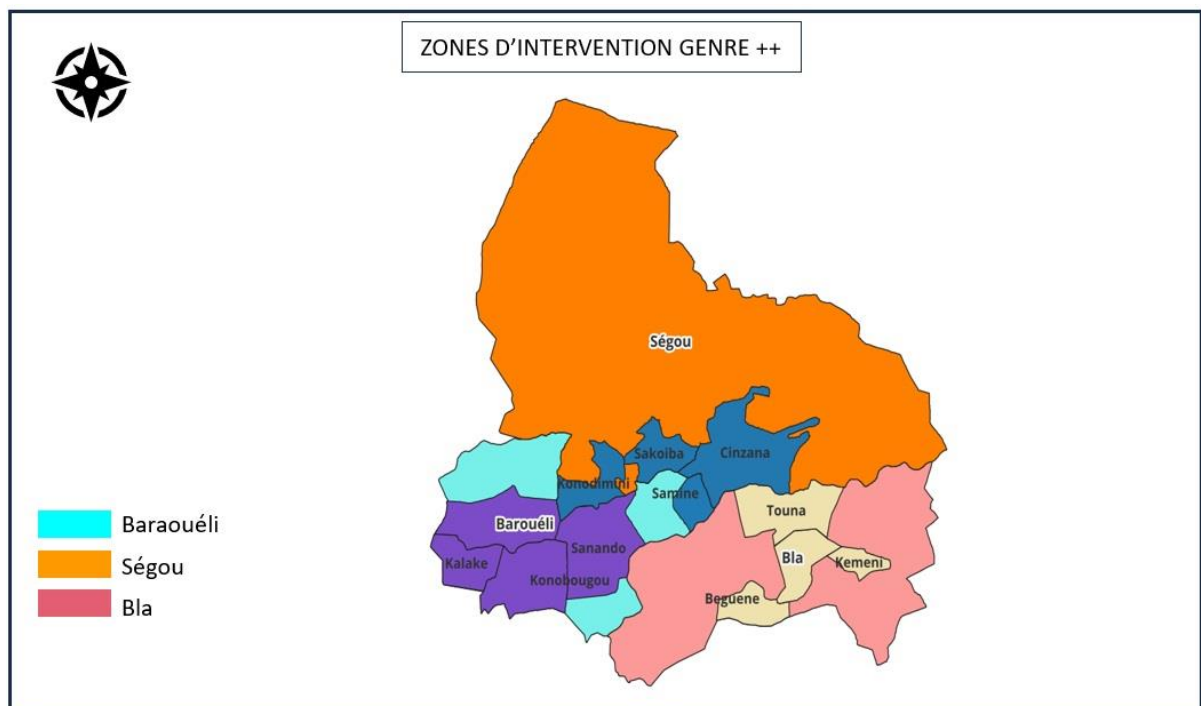
chez les enfants malnutris ou non vaccinés. Dans les communes de ce projet, la rougeole n'a été signalée que dans le Baraouéli, mais elle reste une maladie qui a endeuillé de nombreuses personnes au Mali (2019, 2020).

La déforestation a été mentionnée comme un risque par les participants des communes de Baraouéli, Kalake et Sanando, bien qu'elle soit également considérée comme une cause humaine. Les périodes de sécheresse sévère restent les tendances les plus courantes dans les 12 communes du projet et sont devenues de plus en plus fréquentes ces dernières années.

Voici quelques-uns des impacts climatiques ressentis par chaque type de partie prenante :

- **Éleveurs** - manque de passage pour leurs animaux, manque de pâturages et perte d'animaux.
- **Maraîchers (généralement des femmes) - baisse des** revenus due à la diminution des rendements et à l'absence d'accès au marché, au manque de clôtures et à l'insuffisance d'eau.
- **Agriculteurs** - la baisse des rendements et des revenus est la plus ressentie ; conflits avec les éleveurs qui laissent les animaux errer sur leurs terres en raison du manque de pâturages ailleurs.

Image 2 : carte des zones d'intervention



2.2 Dynamique climat-conflit

Les principales activités dans les communes sont l'agriculture de subsistance (avril à octobre), notamment le mil, le sorgho et le maïs ; le maraîchage (janvier, mars à mai, octobre à décembre) ; l'élevage de bovins et d'ovins (toute l'année) ; et le commerce de produits alimentaires et de première nécessité (toute l'année).

Grâce à l'outil d'analyse climat-conflit, nous avons constaté que les principaux conflits identifiés par les communautés sont liés à la gestion des ressources naturelles, à savoir les conflits fonciers, les conflits liés aux ressources forestières et les conflits liés aux produits récoltés. Les données de la CCVCA et les recherches secondaires suggèrent que cela est dû à une combinaison de pressions accrues sur des ressources naturelles qui s'amenuisent (en raison des risques climatiques et des pressions démographiques) ainsi qu'à une mauvaise gouvernance dans la gestion des terres.

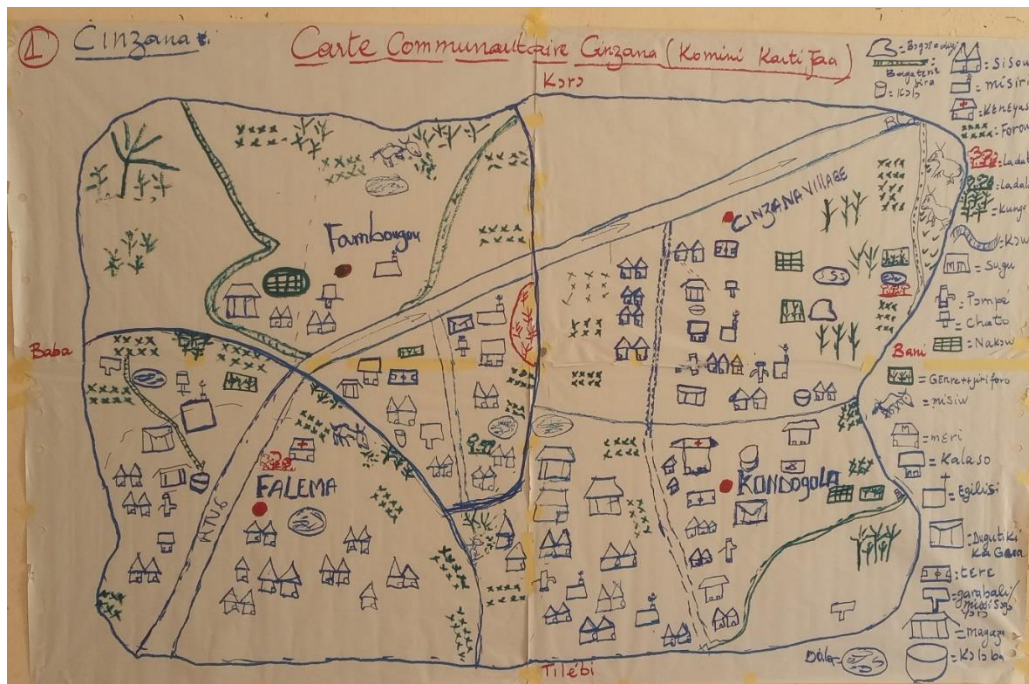


Image 2 Carte communale de la commune de Cinzana

Grâce à la cartographie des conflits, les participants ont cartographié les relations entre les groupes et les questions critiques qui définissent ces relations. Il est important de noter que les informations provenant des différentes communes sont très similaires en fonction du type de défis climatiques identifiés. Les principaux types de conflits identifiés sont les suivants

a) **Conflits fonciers (les 12 communes)**

Ils sont considérés comme les plus fréquents et se retrouvent dans toutes les communes à des degrés divers. Les principaux acteurs de ces conflits sont les grands agriculteurs, les petits agriculteurs de subsistance, les éleveurs, les chefs de village, les maraîchers, les femmes et les jeunes. Les agriculteurs et les chefs de village ont tendance à être les acteurs qui ont le plus de pouvoir dans ces situations. Les autres acteurs impliqués dans ces conflits, y compris dans la médiation ou la négociation, sont les autorités administratives locales, les services techniques, les ONG ou les projets. Les principales causes des conflits fonciers sont la croissance démographique, le changement climatique, la pression sur les terres, les pratiques agricoles non durables, la gestion inadéquate des ressources naturelles et la privatisation des terres. On peut distinguer les conflits fonciers liés aux terres privées de ceux liés aux propriétés communales :

Les litiges fonciers portant sur des terrains privés sont généralement liés à la vente ou à l'occupation illégale d'un terrain. Les litiges peuvent survenir lorsque les acheteurs

découvrent que le terrain qu'ils ont acheté a déjà été vendu à quelqu'un d'autre ou lorsqu'ils n'ont pas de documents de propriété légaux. Des conflits peuvent également survenir entre les occupants illégaux et les propriétaires légitimes qui cherchent à récupérer leurs terres. Dans les communautés, les principaux propriétaires fonciers sont les agriculteurs et ils sont les principaux acteurs des conflits fonciers liés à la propriété privée. Leur motivation est généralement de protéger leur propriété et de s'assurer qu'ils ont toujours accès à leurs terres. Il peut également y avoir des conflits entre les agriculteurs eux-mêmes sur la délimitation de leurs champs, entre les éleveurs et les agriculteurs sur l'insuffisance des sites de pâturage ou l'insuffisance des couloirs pour les animaux, ou encore sur la divagation des animaux. Ces dernières années, cette pénurie de pâturages dans les communes du projet, comme dans d'autres localités de la région de Ségou, est due à une combinaison de facteurs, notamment la croissance démographique, la dégradation des terres, les effets du changement climatique (en particulier la sécheresse et la désertification qui en découle) qui réduisent la quantité de pâturages pour le bétail, et la croissance de l'agriculture.

En ce qui concerne les conflits fonciers sur les propriétés communales, les conflits surviennent souvent lorsque différentes parties revendiquent la même terre pour des usages différents tels que le pâturage du bétail, la construction de maisons ou la culture de la terre. Les conflits fonciers communautaires peuvent être très complexes et difficiles à résoudre, car des considérations historiques, culturelles et économiques entrent souvent en jeu. Les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents dans les communautés de la région, en particulier lorsque les éleveurs cherchent des pâturages pour leur bétail et que les agriculteurs perdent leurs terres cultivées. Les conflits peuvent également survenir lorsque les éleveurs, qui ont l'habitude d'utiliser des pâturages communs, sont exclus de ces terres par les agriculteurs qui les revendiquent comme leur propriété privée.

Ces conflits, souvent **intra-communautaires (entre quelques ménages ou ethnies d'une même localité)**, peuvent aussi être **inter-communautaires (entre les communautés de deux ou plusieurs villages)** et même entre deux communes. Les raisons invoquées par les différentes communautés sont diverses : extension des surfaces cultivables, absence de passages pour les animaux, divagation des animaux, absence de pistes pastorales, appropriation illégale des terres, appauvrissement des sols, pression démographique sur les ressources, etc. Avec une population qui a augmenté de manière significative au cours des dernières décennies, la croissance démographique a entraîné une augmentation de l'utilisation des terres dans les zones rurales, ce qui a conduit à la perte de terres forestières et à la dégradation des sols. L'expansion de l'agriculture a également entraîné une dégradation accrue des sols. Les agriculteurs ont utilisé des méthodes agricoles traditionnelles, telles que le défrichement, qui ont entraîné la destruction de zones forestières et la conversion de terres fertiles en terres sèches et improductives. En outre, la pratique de la monoculture, qui consiste à faire pousser la même culture pendant une longue période, peut épuiser le sol et le rendre moins fertile. En outre, l'augmentation des températures et l'irrégularité des précipitations ont entraîné une réduction de la couverture végétale, qui est un facteur clé du maintien de la fertilité des sols.

Dans les communes, la gestion foncière est souvent synonyme de discorde car les autorités traditionnelles et communales s'octroient souvent des redistributions et déterminent l'usage des espaces communaux sans consultation des communautés, et la gestion des conflits entre deux parties par ces instances est parfois jugée insatisfaisante ou partielle.

Suite à ces conflits fonciers, les communautés font état d'une baisse de la production et des revenus des ménages due à la non-exploitation d'une zone donnée, d'un exode rural des personnes valides pour mieux subvenir aux besoins de leurs ménages en cas de non-exploitation du champ, et d'un manque de compréhension et de confiance entre les populations ou les parties en conflit.

a) Conflits autour des ressources forestières (toutes les communes sauf Baraouéli et Kalake)

Ces conflits ont généralement lieu autour de la coupe de bois pour la vente de bois d'œuvre ou pour le charbon de bois, et sont plus fréquents entre les bûcherons eux-mêmes, mais aussi entre les bûcherons, les fonctionnaires forestiers et d'autres membres de la communauté tels que les agriculteurs et les femmes. Ces acteurs, à l'exception des agents forestiers, sont tous membres des communautés résidentes ou voisines. Ces conflits ou malentendus entre acteurs sont de plus en plus fréquents ces dernières années au sein des communautés en raison de l'épuisement des arbres, un effet palpable de la déforestation et de l'utilisation non durable des ressources forestières, qui peut entraîner une dégradation de l'environnement et des dommages aux moyens de subsistance. Une autre raison est l'augmentation du nombre de récolteurs de bois et de charbon de bois dans les communautés, car il s'agit d'une activité assez rentable pour les personnes concernées.

A l'exception des communes de Baraouéli et Kalake, toutes les autres communes ont identifié ce type de conflit comme une tension fréquente dans leur commune. La dynamique des conflits liés aux ressources forestières est restée élevée au cours des trois dernières années dans certaines communes (Konobougou, Benguene, Bla, Kemeni, Touna, Konodimini, Sakoïba, Samine), alors qu'elle a augmenté dans d'autres communes au cours des deux dernières années (Sanando, Cinzana). La période de l'année où ces conflits sont les plus importants se situe entre mars et mai, selon les communes. En effet, si l'exploitation du bois et de ses dérivés (charbon de bois) se fait tout au long de l'année, elle s'intensifie avant le début de la saison des pluies (la saison des pluies dans la région de Ségou se situe généralement entre juin et septembre), entraînant des conflits entre les exploitants mais aussi avec les agents des Eaux et Forêts.

En ce qui concerne les problèmes rencontrés par chaque acteur, on note un manque de confiance des chefs de village envers les agents des eaux et forêts et souvent envers les acteurs extérieurs. Lorsque les éleveurs sont limités à nourrir leurs animaux avec des feuilles d'arbres et d'arbustes, certains d'entre eux meurent. C'est pourquoi les éleveurs ressentent vraiment le besoin d'avoir plus d'espace de pâturage et de pâturages. Les producteurs souffrent d'un manque de cohésion sociale car ils sont accusés d'accaparement des terres et n'acceptent pas de les partager avec d'autres acteurs, tandis que les bûcherons ressentent une diminution de leurs revenus due à la déforestation, ce qui entraîne des conflits entre eux mais aussi avec d'autres acteurs. Les femmes sont également confrontées à une perte de revenus liée à l'exploitation du bois, ainsi qu'à des violences et à une perte de matériel lors de la mise en œuvre de ces activités. En ce qui concerne l'impact de l'exploitation des ressources forestières, les communautés soulignent la disparition d'espèces végétales et animales, la déforestation, la sécheresse et les malentendus entre les communautés qui entraînent des violences et des dégâts matériels.

b) Conflits autour des PFNL (communes de Baraouéli, Sanando, Kalake, Konodimini et Sakoïba)

Les conflits les plus récurrents à ce niveau sont liés à la collecte des mangues et des noix de karité. Les communautés se disputent souvent l'accès à ces produits, ce qui entraîne des conflits et des querelles. Les femmes peuvent entrer en conflit avec d'autres femmes pour l'accès à ces ressources, mais elles sont aussi de plus en plus exposées à l'exclusion sociale et aux agressions verbales de la part des hommes (agriculteurs, bûcherons, éleveurs, conseils de village) en ce qui concerne les pratiques de récolte, car les arbres à karité sont devenus rares en raison de la déforestation, et certaines femmes ont recours à la récolte sur des arbres situés sur des terres privées. Ces conflits ont diminué au cours des deux dernières années dans ces communes par rapport à la première année, car les gens sont devenus plus coopératifs, créant des accords informels pour ne cueillir les fruits que dans des zones désignées à l'avance, mais des tensions subsistent.

c) Autres types de conflits

Les membres de toutes les communes ont fait état de conflits de nature plus personnelle ou individuelle, tels que les querelles à propos des femmes, les désaccords entre époux au sein du foyer pour diverses raisons, les conflits familiaux, les conflits d'intérêts, les conflits de leadership et les conflits politiques. Ces types de conflits se produisent tout au long de l'année.

A travers ces ateliers, on remarque que dans les communes où le projet est actif, les conflits liés à la gestion des ressources en eau ont rarement été mentionnés par les participants. On peut en déduire que ces ressources peuvent être inexistantes (parce que les systèmes d'irrigation n'ont pas été mis en place) ou que les communautés parviennent à mieux s'entendre sur les questions liées à leur gestion. Dans aucune des communes, les communautés n'ont mentionné de conflits liés à la gestion des ressources en eau (rivière ou marigot). Il existe des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE), mais ils sont mis en place par les communautés pour gérer un point d'eau potable communautaire spécifique dans le village (adduction d'eau potable, forage, château...).

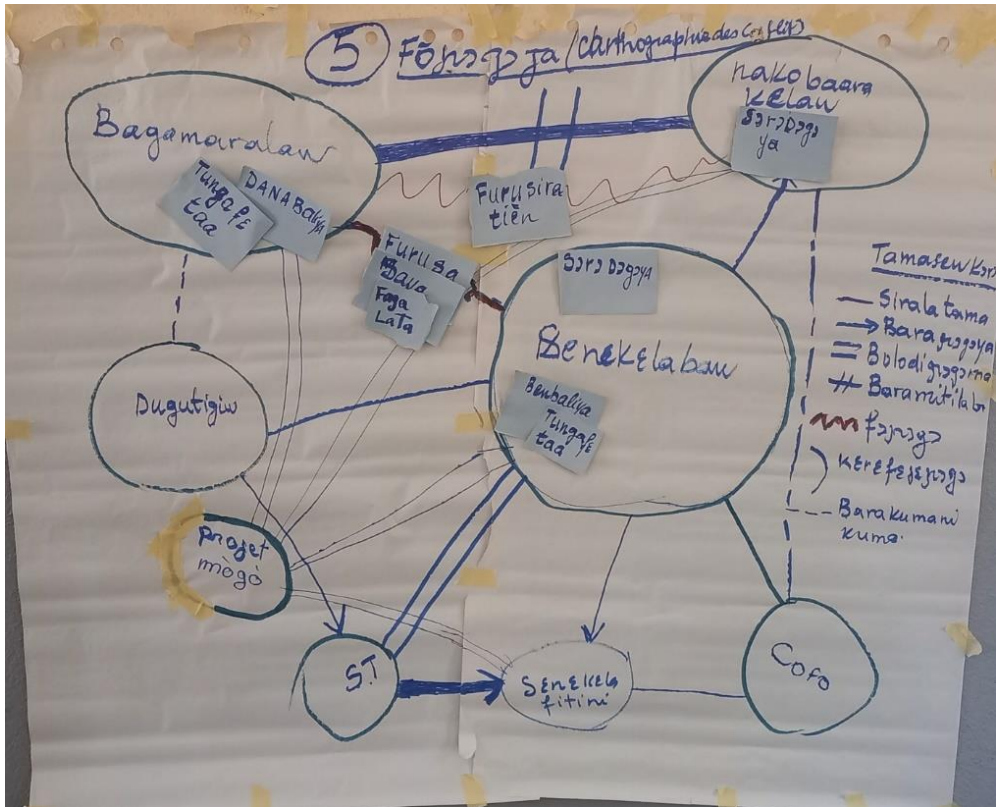


Image 3 Cartographie des conflits dans la commune de Touna

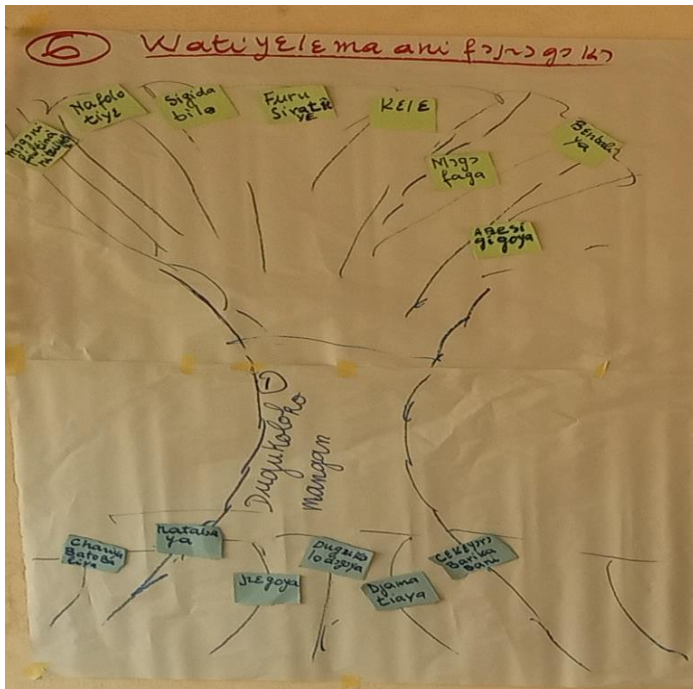


Image 4 Arbre des conflits et du climat de la commune de Bla- En utilisant l'outil de l'arbre des conflits et du climat, les participants de différentes communautés ont pu identifier les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés, leurs causes mais aussi les différents impacts qu'ils ressentent.

Voici un résumé représentatif des conflits et des arbres climatiques liés respectivement aux conflits fonciers, à la sécheresse et aux inondations.

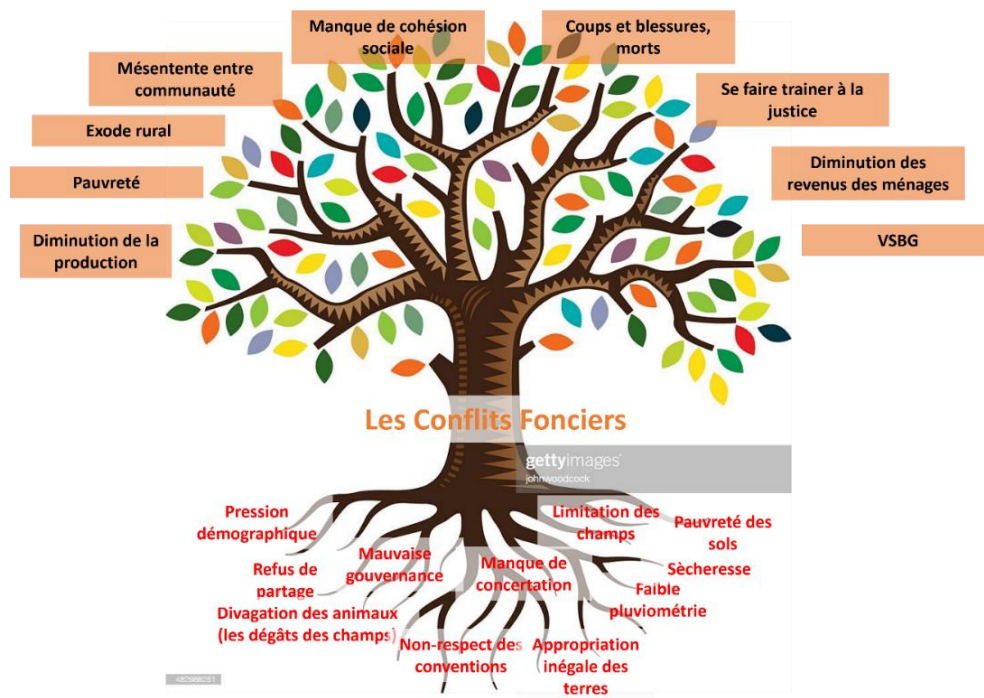


Image 5 Résumé des causes et effets mentionnés par les communes en relation avec les conflits fonciers

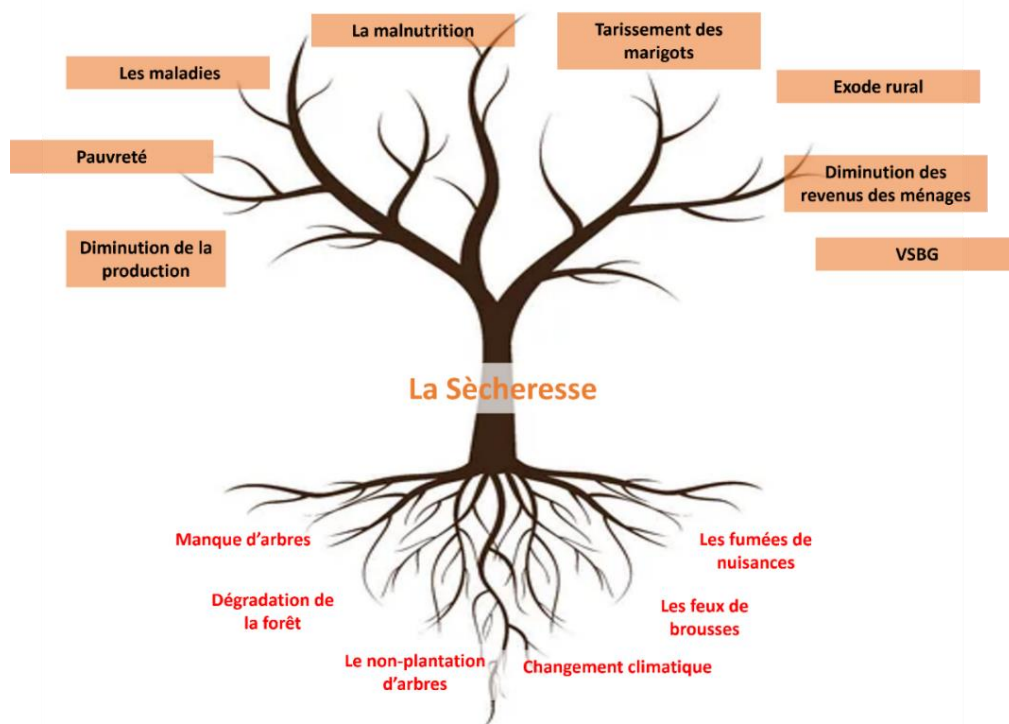


Image 6 Résumé des causes et des effets mentionnés par les municipalités en relation avec la sécheresse

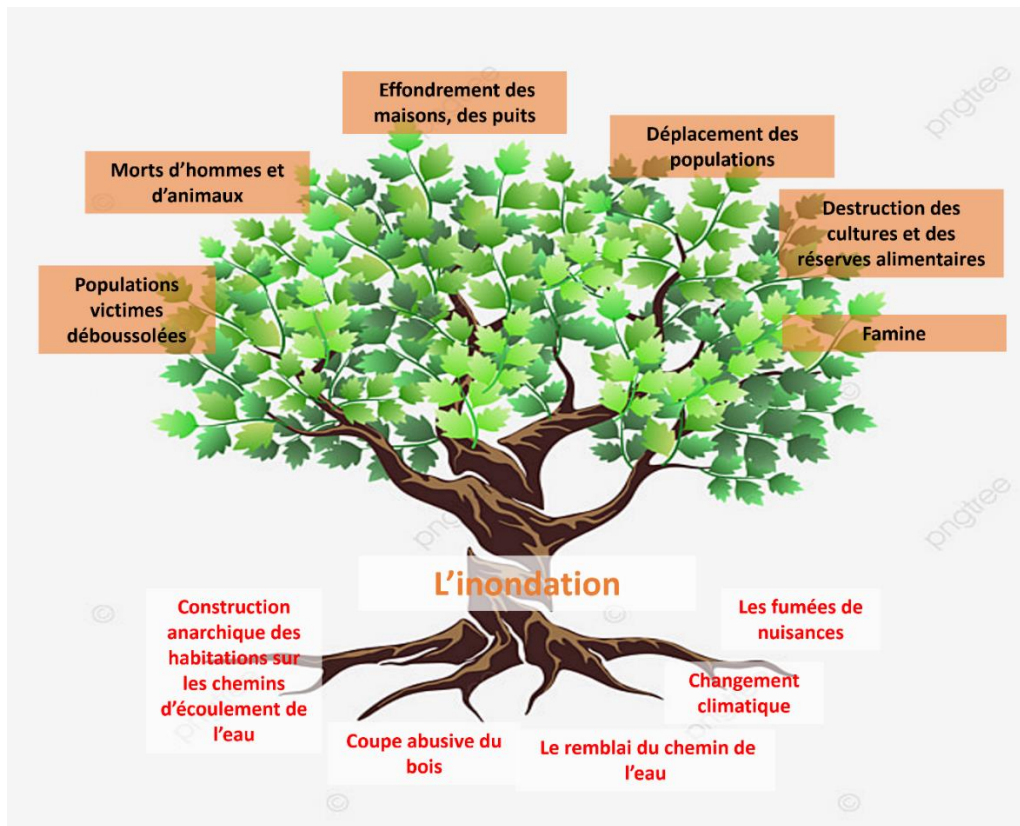


Image 7 Résumé des causes et effets mentionnés par les municipalités en relation avec les inondations

Nous proposons également en annexe 8, les causes et effets identifiés par la municipalité.

3 DYNAMIQUE DE GENRE DE LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX CONFLITS

Selon l'étude de base du projet Genre++ (annexe 3), 95% des ménages de la zone d'étude sont dirigés par des hommes, et les rôles des hommes et des femmes sont définis par des normes culturelles et religieuses, en particulier les traditions et l'enseignement islamiques. La CCVCA et le RGA-P ont permis de mieux comprendre le lien entre le genre, le climat et les conflits :

a) Participation accrue des femmes aux activités agricoles primaires, au-delà des cultures maraîchères et des tâches domestiques

L'exercice de calendrier saisonnier de la CCVCA a montré que, bien que les hommes soient considérés comme les principaux exécutants des activités agricoles, les femmes de toutes les communes jouent un rôle actif à tous les stades de la production agricole. En fait, dans la commune de Benguene, les femmes commencent seules le processus de préparation des champs. Les hommes obtiennent ce soutien de la part des femmes afin d'augmenter la main d'œuvre pour l'agriculture, tout en gardant le contrôle des biens du ménage. Dans certains cas, les femmes veuves peuvent cultiver des terres seules.

Le maraîchage est une activité plutôt dédiée aux femmes des 12 communautés, elles sont les principales actrices de cette activité, quelques hommes sont impliqués, mais ils restent minoritaires. Le commerce est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes, selon les communautés. Si l'élevage bovin est généralement une activité masculine, ce sont les femmes qui élèvent généralement des petits ruminants pour la vente (*moutons, chèvres*). Les communautés étant fortement touchées par l'exode rural dû à la raréfaction des ressources, les jeunes hommes et femmes tentent cette activité en milieu urbain pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles ou préparer leurs trousseaux de mariage.

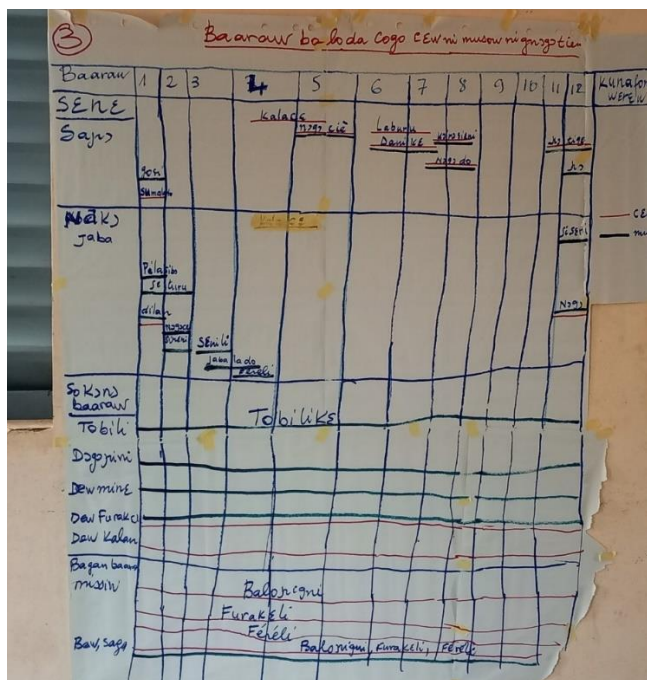


Image 8 Calendrier saisonnier de la commune de Kemeni

Au sein des ménages, les femmes sont responsables de toutes les tâches domestiques tout au long de l'année, y compris la cuisine, la collecte de bois de chauffage, la collecte d'eau, la lessive et les soins aux enfants (garde d'enfants, allaitement). Les hommes, selon certains, n'interviennent qu'en de rares occasions et se limitent à s'occuper des enfants lorsque la femme est occupée ou malade. Dans toutes les communes, sans exception, les femmes sont plus occupées que les hommes. Pendant les 12 mois de l'année, ce sont les femmes qui s'occupent des tâches ménagères et familiales en plus des activités agricoles, maraîchères et d'élevage. Les hommes sont considérés comme moins occupés, leur période la plus chargée se situant généralement entre mars et octobre ou décembre, selon les communes. Dans aucune des communes, les ateliers n'ont fait état de changements récents dans la répartition des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes, mais il convient de noter que les femmes sont devenues des acteurs plus importants dans la pratique des activités agricoles et d'élevage, qui étaient auparavant principalement exercées par les hommes. Cependant, dans l'exécution des tâches ménagères et familiales, les femmes restent isolées et reçoivent très peu de soutien de la part des hommes. Pour plus d'informations, voir l'annexe 7.

b) Les femmes et les filles sont plus vulnérables que les hommes et les garçons aux effets combinés de la croissance démographique, du changement climatique et de la dispersion des impacts des conflits ailleurs dans le pays.

Les communes du projet, comme d'autres régions du Mali, sont touchées par une double crise : le conflit armé qui a éclaté dans le nord du pays en 2012 et les risques climatiques qui menacent la sécurité alimentaire de la région. Cette situation a un impact dévastateur sur la vie des femmes, des enfants et des autres personnes vulnérables. Compte tenu des conflits et des risques climatiques, du point de vue des différentes communautés, les femmes et les filles sont beaucoup plus touchées que les hommes et les garçons par la famine ou les pénuries alimentaires et l'exode rural.

- **Famine ou insuffisance alimentaire** : Les participants ont identifié cet impact dans toutes les communes à l'exception de Sakoïba et Konodimini. Selon eux, il touche davantage les femmes et les filles que les hommes et les garçons, car elles sont généralement moins mobiles que les hommes et ne bénéficient pas de ressources suffisantes au sein des différentes communautés. Les femmes sont souvent les plus touchées car elles sont chargées des tâches domestiques telles que la collecte de l'eau et du bois pour la cuisine. En outre, la dégradation de l'environnement entraîne une baisse de la productivité agricole, ce qui aggrave la malnutrition chez les femmes et les enfants. Cette situation de faim peut aggraver la pauvreté et conduire à l'exode rural des personnes concernées, mais elle est aussi source de maladies car les personnes concernées seront affaiblies et moins immunisées. Les enfants sont souvent plus exposés aux maladies liées à l'environnement telles que la diarrhée, les infections respiratoires et le paludisme. L'abandon scolaire des enfants peut également survenir en fonction de la communauté, en particulier des filles, car elles sont les principales aides dans les tâches ménagères. Les femmes concernées deviennent plus vulnérables aux violences sexuelles, qui peuvent conduire à des grossesses non désirées, voire à des avortements. En tant que gardiennes des enfants, les femmes peuvent aller jusqu'à mendier de la nourriture ou se prostituer pour nourrir leurs enfants dans des conditions extrêmes.
- **L'exode rural** : ce phénomène, qui résulte à la fois des conflits et des aléas climatiques, conduit de nombreuses personnes, en particulier les jeunes, à quitter leur localité à la recherche d'un revenu. Les communautés ont tendance à pratiquer une agriculture de subsistance, avec de faibles rendements et peu de possibilités de diversification. La variabilité du climat, comme les sécheresses et les inondations, a un impact négatif sur les rendements agricoles et la production alimentaire, ce qui oblige les agriculteurs à migrer pour trouver d'autres sources de revenus. Les jeunes, en particulier, recherchent souvent des opportunités économiques dans les zones urbaines où ils peuvent trouver des emplois mieux rémunérés. Les conflits communautaires violents, bien que très rares dans les communes d'intervention du projet, peuvent amener les gens à fuir leurs villages à la recherche de zones d'accueil plus paisibles. Ce phénomène d'exode rural a été identifié dans toutes les communes à l'exception de Baraouéli. Toutes les couches (hommes, femmes, filles, garçons) sont touchées, mais lorsque l'homme est absent, les femmes et les filles sont exposées à des risques de violence, et les femmes mariées peuvent abandonner leur foyer ou divorcer. Pendant l'exode, les femmes peuvent être victimes de violences sexuelles et sont les plus exposées au risque d'adultère ou de prostitution. De plus, lorsque les hommes quittent le village pour chercher du travail en ville, cela entraîne souvent la séparation de la famille et la perte de l'unité familiale. Les femmes qui restent au village doivent s'occuper seules des enfants, ce qui représente une charge supplémentaire pour elles, qui doivent souvent travailler plus dur pour

survivre. Les filles peuvent être contraintes de se marier à un jeune âge en raison du départ des hommes et du manque de ressources.

- **Diminution de la production et perte de bétail** : cet effet est cité par les participants des communes de Baraouéli, Kalake, Konobougou, Konodimini et Sakoïba. Les raisons données par les participants pour expliquer les différents maux des femmes et des hommes ressemblent à l'effet de la famine ;
- **La rupture de la cohésion sociale** : lors des ateliers, les communautés (toutes communes confondues) ont beaucoup parlé de cet effet et ont cité les conflits comme cause principale. La rupture de la cohésion sociale dans une communauté peut avoir de graves conséquences pour ses habitants. Lorsqu'il n'y a plus de solidarité et de collaboration entre les membres d'une communauté, la violence peut augmenter, les différences ou les conflits entre les groupes sociaux peuvent également s'aggraver et conduire à des tensions accrues. La stigmatisation, la discrimination et le stress continu peuvent sérieusement affecter les individus et les communautés entières. Toutes les couches sociales sont touchées par ce phénomène, qui peut conduire au divorce dans certains ménages. Les femmes peuvent être abandonnées et les couches les plus défavorisées en subissent les conséquences en raison de l'absence de soutien mutuel.

c) Dans toutes les communes, sans exception, les ressources naturelles et le processus décisionnel sont contrôlés de manière patriarcale, et les femmes ne sont guère consultées ou impliquées, ne bénéficiant souvent que d'une représentation symbolique, voire d'aucune représentation.

Au sein du ménage, selon les participants à tous les ateliers, le chef de famille (généralement un homme) a le contrôle des ressources actives du ménage et prend les décisions au sein du ménage. Les femmes ne sont guère consultées en public, mais elles le sont parfois au sein du foyer. Au sein des communautés des 12 communes, les décisions sont prises par les leaders communautaires (le conseil du village, les représentants élus de la commune). Les caractéristiques d'un décideur ou d'un chef sont déterminées par l'âge, le sexe, les droits héréditaires, la confiance de la communauté et l'engagement envers le village.

Dans les communes où le projet intervient, comme dans d'autres localités du Mali, l'accès à la terre est souvent limité par des normes sociales et culturelles discriminatoires à l'égard des femmes et des jeunes. Les femmes rencontrent souvent des difficultés pour accéder à la terre, car celle-ci est principalement contrôlée par les hommes, en particulier les chefs de famille. Les jeunes peuvent être confrontés à des obstacles similaires en raison de leur manque d'expérience et de leur statut social inférieur. Les terres agricoles sont généralement héritées de manière patrilinéaire, ce qui signifie que les filles et les femmes peuvent être exclues de l'héritage en raison de leur sexe. Dans certains cas, les femmes peuvent louer des terres, mais ce processus peut s'avérer difficile, car elles ont souvent besoin de l'approbation de parents masculins ou de la communauté. Il ressort des informations recueillies qu'au sein des communautés, les femmes et les hommes sont

censés présenter un certain nombre de caractéristiques pour pouvoir participer à la prise de décision, et celles-ci sont assez similaires dans les communes : proactivité, engagement, éducation ou alphabétisation, connaissance des questions communautaires, disponibilité des moyens et des ressources, et autorisation des maris pour les femmes mariées.

Au cours du RGA/P, les obstacles suivants à la participation et au leadership des femmes dans la GRN et la résolution des conflits communautaires ont été identifiés (la plupart d'entre eux ont été suggérés par les femmes) :

- Manque d'informations pour les femmes dans la création ou la gestion d'organisations ;
- Le manque de confiance en soi des femmes ;
- Faible taux d'alphabétisation chez les femmes ;
- La faible implication des femmes dans les organes de décision (non- considération) ;
- L'opposition catégorique de certains hommes ;
- La peur de s'exprimer entre hommes ;
- Le poids des tâches ménagères ;
- La méconnaissance par les femmes de leur rôle et de leurs responsabilités au sein de l'organisation ;
- La pression sociale qui exige l'approbation du mari pour toute entreprise de la femme mariée.

Ces obstacles restent les mêmes lors des échanges dans les ateliers CVCA, si bien que lors des discussions, les participants des 12 municipalités ont proposé des actions similaires, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Établir un dialogue entre les femmes et les hommes afin de les sensibiliser à la pleine participation des femmes à la prise de décision en général et à la GRN. Les acteurs à impliquer selon les communautés sont les chefs et conseillers de village, les élus communaux, les leaders communautaires et les membres de la communauté. Les parties au conflit ont besoin de paix, d'entente et de cohésion sociale car la paix est une valeur qui fait partie de leur culture et de la tradition malienne. Un dialogue franc et sincère doit être mené entre les populations. Les participants ont généralement estimé que les chefs de village et leurs conseillers sont les mieux placés pour gérer ces conflits, compte tenu du rôle qu'ils jouent et de la place qu'ils occupent dans leurs villages respectifs, et ce avant l'hivernage, période où les tensions s'intensifient. Pour ce faire, ces acteurs doivent informer au préalable leur population et mettre en place ou renforcer les commissions de prévention et de résolution de ce type de conflit.
- Renforcer les capacités des organisations de femmes (rôles et responsabilités dans les espaces de décision, et leurs droits). Les acteurs à impliquer dans cette action sont les femmes leaders, les ONG et les autorités communales.
- Créer des activités génératrices de revenus (AGR) pour l'autonomisation des femmes. Les acteurs à impliquer à ce niveau sont principalement les partenaires

(ONG) et l'Etat. Dans certaines communes, les participants ont mentionné l'existence de nouvelles activités, à savoir les communes de Baraouéli, Kalake, Konobougou, Sanando, Konodimini et Sakoïba. Ces activités comprennent le maraîchage, le petit commerce, la mise en place d'AGR (par exemple la fabrication de savon), les groupements de femmes pour l'épargne et le crédit, et la vente de PFNL. Les AGR doivent être soigneusement mises en place et régies afin de ne pas aggraver la déforestation, comme l'exploitation des forêts pour le bois et le charbon de bois.

- Sensibiliser les leaders communautaires (chefs de village, leaders religieux) à l'implication des femmes dans la prise de décision. Les acteurs à impliquer dans cette action sont les chefs et conseillers de village, les élus, les leaders communautaires, les ONG, les autorités communales et administratives.
- Organiser des sessions de dialogue pour sensibiliser les communautés, en particulier les hommes et les dirigeants communautaires. Les acteurs à impliquer selon les communautés sont les chefs et conseillers de village, les élus, les leaders communautaires et les membres de la communauté.

4 CLIMAT, CONFLIT ET GENRE : CAPACITÉ D'ADAPTATION DANS LA RÉGION DE SÉGOU

Dans les 12 communes, la CCVCA a identifié la capacité des communautés à anticiper les risques, à absorber les chocs et à s'adapter si nécessaire. Une attention particulière a été accordée aux mécanismes de gouvernance existants pour l'adaptation au climat, la résolution des conflits et l'autonomisation des femmes, ainsi qu'aux facteurs favorables complémentaires. À l'aide de l'outil de l'arbre d'adaptation au climat et aux conflits, les participants à l'atelier ont décrit ce qu'ils font ou ont déjà fait (avec le soutien de partenaires techniques et financiers) pour relever les défis :

- ❖ Des espaces de dialogue et de médiation existent au sein de la communauté (vestibule du chef de village) pour les conflits liés à la gestion des ressources ou de toute autre nature ;
- ❖ Les femmes des communautés ont formé des groupes appelés "MJT" (VSLA) pour faire face à la pauvreté et à la baisse des revenus ;
- ❖ Les communautés ont mis en place des jardins maraîchers avec le soutien d'ONG partenaires pour soutenir l'économie des ménages, en particulier des femmes ;
- ❖ Les communautés ont mis en place des commissions foncières (COFO) régies par la législation pour faciliter la gestion des conflits fonciers ;
- ❖ Les communautés ont commencé à planter des arbres pour délimiter les champs et réduire les conflits entre agriculteurs ;
- ❖ Les communautés utilisent des engrais organiques pour améliorer leurs cultures et réduire le coût d'achat des engrais chimiques ;

- ❖ Les communautés ont accepté de marquer le passage des animaux afin de réduire les conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- ❖ Les communautés ont mis en place des systèmes de punition en envoyant les animaux à la fourrière et en punissant les propriétaires d'animaux qui pénètrent dans les champs ;
- ❖ Les communautés, par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs, ont mis en place des banques de céréales avec le soutien d'ONG partenaires pour faire face aux périodes de mauvaises récoltes et renforcer l'entraide communautaire ;
- ❖ Avec le soutien de partenaires, les communautés utilisent des semences améliorées pour faire face aux effets du changement climatique, en particulier les faibles précipitations et la sécheresse ;
- ❖ Les communautés, en particulier les femmes, s'engagent dans l'engraissement de moutons ou de petits ruminants afin d'améliorer leur statut économique et d'être plus résistantes au sein de la communauté.

En s'appuyant sur la représentation graphique des arbres de conflit liés aux conflits fonciers, à la sécheresse et aux inondations (annexe 9), la communauté propose d'autres solutions qui permettraient d'accroître la résilience climatique et la cohésion sociale :

- ❖ Renforcer les capacités des communautés, en particulier des femmes, en ce qui concerne les lois relatives à l'utilisation des produits de la cueillette ;
- ❖ Sensibiliser les communautés au respect des conventions mises en place dans le cadre de la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ Plantation et entretien d'arbres fruitiers pour assurer la durabilité de la récolte des produits forestiers ;
- ❖ Soutenir les femmes dans la transformation des produits maraîchers locaux ;
- ❖ Soutenir les communautés dans la mise en place et la formation de comités communautaires de prévention et de gestion des conflits, s'ils n'existent pas ;
- ❖ Renforcer le dialogue entre les acteurs de la communauté pour prévenir les conflits ;
- ❖ Promouvoir l'accès des femmes aux espaces de décision liés à la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ Renforcer les capacités des commissions foncières ou créer des commissions de prévention et de résolution des conflits pour chaque type de conflit identifié ;
- ❖ Renforcer la capacité des acteurs à connaître et à respecter les textes/conventions sur les MNO ;
- ❖ Former les femmes à la prise de parole en public afin qu'elles puissent participer pleinement à la prise de décision liée à la GRN et les sensibiliser afin qu'elles soient libérées des contraintes socioculturelles ;

- ❖ Sensibiliser les hommes au rôle que les femmes peuvent jouer dans la GRN dans le contexte du changement climatique et des conflits, afin de réduire la vulnérabilité des femmes à ces questions ;
- ❖ Soutenir les jardins maraîchers existants dans les châteaux d'eau afin de réduire les souffrances des femmes ;
- ❖ Sensibiliser à la réservation et au respect des passages pour animaux ;
- ❖ Établir des sites pastoraux au sein des communes afin de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- ❖ Soutenir les communautés dans l'expansion des cultures fourragères pour les animaux ;
- ❖ Intensifier le reboisement dans les localités de la commune afin de stopper l'avancée du désert et donc de la sécheresse ;
- ❖ La mise en place de comités de suivi des forêts communautaires ;
- ❖ Sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à la nécessité de respecter les calendriers agricoles ;
- ❖ Sensibiliser la communauté à l'utilisation des informations météorologiques ;
- ❖ Sensibiliser les communautés à l'augmentation des activités de compostage ;
- ❖ Faciliter l'accès des communautés aux semences améliorées.

4.1 Lacunes dans les connaissances

Les résultats de l'étude CVCA sont encourageants, bien qu'ils soient très similaires dans les municipalités du projet, mais il existe certains domaines dans lesquels nous devons poursuivre nos recherches et nous améliorer afin de recueillir des informations encore plus riches :

- Augmenter la durée des différents ateliers pour permettre aux participants de mieux échanger sur chaque outil et de fournir des informations plus riches et plus fiables (3 à 4 jours) ;
- Réaliser les ateliers au niveau du village plutôt qu'au niveau de la commune, ce qui peut impliquer de prendre un échantillon de villages dans lesquels l'étude sera réalisée. La stratégie actuelle est de prendre en compte les informations par village mais en privilégiant celles du chef-lieu de la commune. Il y a un risque que les résultats d'une commune ne soient pas représentatifs de l'ensemble des villages de cette commune ;
- Les animateurs chargés de soutenir la mise en œuvre des CVCA dans les communautés devraient bénéficier d'un grand nombre de journées de renforcement des capacités afin de s'assurer que chacun a une compréhension correcte et identique des outils ;

- Réduire le nombre d'outils utilisés dans les ateliers afin de les rendre moins ennuyeux pour les communautés en se concentrant sur les outils les plus importants.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le projet Genre++ est mené par CARE International Mali et financé par le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni. Il a pour objectif de renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique et l'égalité des sexes pour une cohésion sociale globale dans les cercles de Baraouéli, Bla et Ségou dans la région de Ségou au Mali.

Pour atteindre cet objectif, ce nouvel outil d'évaluation de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au climat et aux conflits (CCVCA) a été utilisé pour réaliser une analyse participative rapide des vulnérabilités et de la capacité d'adaptation avec des représentants de 12 communes de la région de Ségou. Des consultants de CARE Mali ont été formés pour organiser des ateliers dans chaque commune, d'une durée de deux jours, au cours desquels les représentants des communautés ont fait part des interactions passées et présentes du climat et des conflits dans leurs relations interpersonnelles et leurs moyens de subsistance, en mettant l'accent sur les impacts ressentis par les femmes. En combinaison avec l'analyse de la littérature secondaire réalisée dans le cadre de la CCVCA, nous présentons les résultats clés suivants de cette étude participative :

- 1. À tous les niveaux de gouvernance dans le paysage de Ségou, des conseils de village aux autorités locales et nationales, il est nécessaire de mieux comprendre et d'intégrer l'adaptation aux impacts climatiques dans la gestion des ressources naturelles et les mécanismes d'atténuation des conflits.**

La fréquence et la gravité des chocs climatiques se sont intensifiées dans les 12 communes. Les sécheresses et les faibles précipitations sont de plus en plus fréquentes, et lorsque les pluies surviennent, elles sont plus intenses et touchent plus sévèrement les zones bâties et les terres agricoles, le paysage s'étant dégradé au fil du temps en raison du défrichage pour l'habitat, l'agriculture et le commerce du bois. La fragilité des liens sociaux au niveau des ménages et des villages s'est accrue en raison de l'évolution des pressions, notamment des changements climatiques et de la croissance démographique. Des conflits surgissent au sujet de l'utilisation de ressources foncières limitées pour le pastoralisme et l'agriculture (toutes les communes), des ressources forestières (10 communes) et des produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que les noix de karité (5 communes). Il existe des structures instituées par l'État, telles que la Commission foncière (COFO) et les conseils des chefs de village, pour résoudre les litiges liés à ces utilisations des terres. Les structures non étatiques comprennent les comités de prévention et de gestion des conflits, les comités de gestion des points d'eau, les comités de surveillance des forêts, ainsi que la Coordination des associations féminines et des ONG du Mali (CAFO) et les comités communaux de jeunes. Certains conflits entre femmes peuvent également être réglés par les femmes leaders des communautés. Les agents forestiers des services techniques des Eaux et Forêts interviennent pour les conflits liés à l'utilisation des ressources forestières. Les décideurs de tous ces espaces doivent être dotés des informations climatiques nécessaires pour qu'ils soient tournés vers l'avenir et qu'ils aient une bonne compréhension des risques actuels et prévus, augmentant ainsi la capacité d'adaptation nécessaire à la résilience.

2. La mise en place de canaux plus formels et reconnus pour la contribution des femmes à la gestion des terres et de l'eau est un précurseur de la résilience globale, car les femmes sont impliquées dans de nombreux moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles.

L'évaluation participative montre clairement que les femmes jouent un rôle actif dans toutes les ressources naturelles du paysage étudié, en particulier dans la production agricole et la récolte des PFNL. Bien que les hommes soient traditionnellement considérés comme les principaux responsables de l'agriculture (mil, sorgho et maïs), les femmes jouent un rôle intégral à tous les stades de la production dans toutes les communes. Dans la commune de Benguene, les femmes commencent seules le processus de préparation des champs. Le maraîchage, c'est-à-dire la production de légumes et de fruits pour la revente, est presque entièrement assuré par les femmes dans les 12 communes. Le commerce de divers produits est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes, selon les communautés. Les femmes sont également les premières à récolter les PFNL tels que les noix de karité et les mangues. Alors que l'élevage du bétail est généralement une activité masculine, ce sont les femmes qui élèvent les petits ruminants destinés à la vente (moutons, chèvres). En outre, l'analyse montre que les femmes exercent ces activités de subsistance tout en s'acquittant de toutes les tâches ménagères et familiales sans l'appui des hommes, ce qui leur permet de travailler tout au long de l'année (en comparaison, les hommes sont globalement moins occupés, la période de travail la plus chargée se situant généralement entre mars et octobre ou décembre, selon les communes). Malgré cette contribution active au revenu des ménages grâce aux moyens de subsistance liés aux ressources naturelles, la voix des femmes n'a que peu d'influence dans les organes de décision liés à la GRN et à la résolution des conflits qui en découlent, se réduisant souvent à une présence symbolique. Cette lacune doit être comblée, car les femmes devraient disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour contribuer activement à la résilience, et elles doivent recevoir les capacités et les ressources dont elles ont besoin. Cela est d'autant plus important que les femmes et les filles de toutes les communes sont confrontées à une plus grande insécurité alimentaire, à une plus grande vulnérabilité aux maladies, à une plus grande exposition à la violence sexiste et à des moyens de subsistance plus risqués en raison de la baisse des rendements et des revenus.

3. Les systèmes et institutions existants pour l'autonomisation et l'inclusion des femmes constituent un point d'entrée solide pour l'adaptation dans de nombreuses communes.

Il existe au moins un groupe de femmes par village dans chacune des 12 communes. La majorité d'entre eux sont des groupes d'autonomisation des femmes dirigés par des femmes engagées (associations villageoises d'épargne et de crédit [VSLA], ou Musoka Jigiya Ton [MJT] en bambara), et ils opèrent généralement au niveau du quartier et de la communauté, fournissant des espaces où les femmes semblent avoir une influence collective. Le renforcement des capacités des femmes leaders et des groupes de femmes qui ont fait leurs preuves pour comprendre les risques climatiques, les impacts, les mécanismes d'adaptation et les techniques de consolidation de la paix portera ses fruits au-delà du cycle du projet.

4. Il convient d'accorder une attention particulière à la manière dont les femmes sont encouragées à participer aux efforts d'adaptation, car l'intensification de la violence fondée sur le sexe constitue un risque.

Les impacts des conflits et des risques climatiques, y compris l'exode rural et la famine, affectent les femmes, les filles et les enfants plus que les hommes dans les communes du projet. En ce qui concerne la participation des femmes à la prise de décision liée à la GRN, nous constatons qu'elles sont toujours confrontées à des contraintes socioculturelles et au contrôle patriarcal des ressources et de la prise de décision, qui repose sur l'hypothèse que les femmes sont faibles, ne peuvent pas interagir avec les hommes sur un pied d'égalité et n'ont pas de droits sur la terre. En outre, les femmes qui récoltent des PFNL ou qui font du maraîchage ont indiqué qu'elles pouvaient être victimes d'abus verbaux ou entrer en conflit lorsqu'elles tentaient de faire valoir leurs droits d'utilisation de ces ressources, certaines femmes ayant même fait état de conflits au niveau du ménage et de violences basées sur le genre dans des cas extrêmes.

5. Les actions d'adaptation menées au niveau local doivent être reconnues et les structures étatiques et communales établies pour l'adaptation communautaire doivent être renforcées.

Les hommes et les femmes des communes mettent déjà en œuvre des solutions communautaires en réponse aux facteurs climatiques et de conflit, souvent avec le soutien de partenaires techniques et financiers et des autorités locales. Cela démontre une capacité d'adaptation qui peut être renforcée. Par exemple, l'existence d'espaces formels et informels de dialogue et de médiation des conflits au sein des communautés, la création d'associations d'épargne et de groupes d'entraide par les femmes au niveau du village, la plantation d'arbres pour délimiter les champs et réduire les conflits entre agriculteurs, l'utilisation d'engrais organiques pour améliorer leurs récoltes et réduire les coûts associés à l'achat d'engrais chimiques, et l'utilisation de variétés de semences résistantes à la sécheresse, entre autres.

6. La prévention et la réduction de la dégradation rapide des écosystèmes naturels, en particulier des terres forestières, sont une priorité, car les efforts d'adaptation et de résilience dépendent du bon fonctionnement des écosystèmes et de la pérennité des services écosystémiques.

Dans toutes les communes, à l'exception de Baraouéli et Kalake, les communautés entrent en conflit au sujet des ressources forestières, en raison de l'expansion agricole non planifiée, de la déforestation pour le commerce du bois et de la dégradation des écosystèmes naturels. Ces conflits opposent les exploitants forestiers, les chefs de village, les agriculteurs, les éleveurs, les femmes, les agents des eaux et forêts et les jeunes. Par exemple, les bûcherons (membres de la communauté qui exploitent les forêts pour le bois de chauffage et les sous-produits [charbon de bois] comme moyen de subsistance) entrent en conflit avec les femmes qui pratiquent des activités de subsistance telles que la récolte des noix de karité, car il y a maintenant des conflits sur les arbres de karité qui se font de plus en plus rares. Ces activités, combinées aux impacts du changement climatique, pourraient sérieusement éroder la résilience des communautés, car les services écosystémiques tels que le maintien de la qualité des sols et les barrières contre les

catastrophes naturelles sont affectés. Une planification efficace de l'utilisation des terres et la protection des ressources forestières dans la région de Ségou sont essentielles pour l'adaptation au climat.

7. Les valeurs traditionnelles qui privilégient la résolution des conflits peuvent être mises à profit pour la résilience, en particulier en cas d'inégalités et de méfiance.

La construction de la paix fait partie intégrante des valeurs et de la culture maliennes, et l'idée d'un dialogue franc et sincère pour résoudre les conflits trouve un écho chez de nombreuses personnes au niveau individuel. Les initiatives axées sur le genre, l'adaptation au climat et la consolidation de la paix doivent tenir compte de ces valeurs culturelles et articuler la vision, les objectifs et les activités autour de la promotion d'un mode de vie pacifique.

8. Les efforts d'adaptation doivent tenir compte d'une éventuelle escalade des conflits dans les régions situées en dehors de Ségou.

Bien que les communes de cette étude n'aient pas identifié les impacts directs du conflit dans les régions du nord du Mali comme un facteur augmentant leurs risques ou vulnérabilités, et qu'elles n'aient pas signalé l'influence des milices dans leurs localités, la situation sécuritaire reste tendue dans l'ensemble du pays. Tout effort d'adaptation et de résilience au climat doit tenir compte d'une éventuelle escalade de la violence à l'avenir et d'une intensification des conflits dans la région de Ségou.

ANNEXE ES

Annexe 1 Scénarios relatifs à différents paramètres climatiques au Mali

(D'après GIZ, "Climate Risk Profile : Mali", non daté. Disponible en ligne : https://www.pik-potsdam.de/en/institute/departments/climate-resilience/projects/project-pages/agrica/climate-risk-profile_mali_en)

Paramètres climatiques	Scénario à faibles émissions (RCP2.6)	Scénario d'émissions moyennes à élevées (RCP6.0)
Température - la température de l'air au Mali devrait augmenter de 2,0 à 4,6°C (fourchette très probable) d'ici 2080.	Augmentations approximatives de 2,2°C en 2030, 2,6°C en 2050 et 2,7°C en 2080	Augmentations approximatives de 2,2°C en 2030, 2,8°C en 2050 et 4,0°C en 2080
Journées très chaudes - le nombre annuel de journées très chaudes (jours où la température maximale quotidienne est supérieure à 35°C) devrait augmenter de façon spectaculaire et avec un degré élevé de certitude dans tout le Mali.		23 jours de plus par an en 2030 qu'en 2000, 34 jours de plus en 2050 et 59 jours de plus en 2080. Dans certaines régions, notamment au centre du Mali, cela représente environ 300 jours par an en 2080.
Précipitations et fortes précipitations - Les modèles ne prévoient pas de tendance claire pour les précipitations, ce qui est dû à une grande incertitude et à la variabilité naturelle d'une année à l'autre.	En général, les modèles montrent une tendance à l'augmentation des fortes précipitations et à la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations et sécheresses) dans le sud, et à la diminution des précipitations et à l'accélération de la désertification dans le nord. Les modèles prévoient également une diminution du débit fluvial annuel moyen dans le delta intérieur du Niger d'ici les années 2050, ainsi qu'une diminution de l'ampleur des inondations pendant les mois de pointe de juillet à septembre.	
Humidité du sol - L'humidité du sol est un indicateur important des conditions de sécheresse. Outre les paramètres et la gestion du sol, elle dépend à la fois des précipitations et de l'évapotranspiration, et donc aussi de la température, car des températures plus élevées entraînent une évapotranspiration potentielle plus importante.	Projections de l'humidité annuelle moyenne du sol à 1 m pour, sans changement au Mali sous RCP2.6	Une diminution de 3,7 % d'ici 2080 par rapport à l'année 2000 (bien qu'il soit difficile d'identifier des tendances).
Évapotranspiration potentielle - L'évapotranspiration potentielle est la quantité d'eau qui serait évaporée et transpirée s'il y avait suffisamment d'eau disponible à la surface et sous la surface du sol. Étant donné qu'un air plus chaud peut contenir plus de vapeur d'eau, on s'attend à ce que le réchauffement climatique augmente		Dans le cadre du RCP6.0, l'évapotranspiration potentielle devrait augmenter de 2,4 % en 2030, de 3,7 % en 2050 et de 7,0 %

Paramètres climatiques	Scénario à faibles émissions (RCP2.6)	Scénario d'émissions moyennes à élevées (RCP6.0)
l'évapotranspiration potentielle dans la plupart des régions du monde.		en 2080 par rapport aux niveaux de l'année 2000.
Ressources en eau - La baisse est principalement due à la croissance démographique, plutôt qu'au changement climatique, mais elle souligne l'urgence d'investir dans des mesures et des technologies d'économie d'eau pour la consommation future d'eau.	En tenant compte de la croissance démographique selon les projections du SSP2 ²² , la disponibilité en eau par habitant au Mali devrait diminuer de 77 % d'ici 2080 par rapport à l'année 2000 dans les deux scénarios.	
Agriculture/sécheresse - Les cultures étant essentiellement pluviales, les rendements dépendent de la disponibilité de l'eau de pluie et sont soumis à la sécheresse. Cependant, la durée et l'intensité de la saison des pluies deviennent de plus en plus imprévisibles, et l'utilisation des installations d'irrigation reste limitée malgré le potentiel d'irrigation considérable du Mali, d'environ 566 000 ha (1,4 % de la superficie cultivée du pays).	Certains modèles prévoient une multiplication par trois de l'exposition à la sécheresse au cours de cette période, tandis que d'autres ne prévoient aucun changement.	La fourchette probable d'exposition à la sécheresse de la superficie cultivée nationale par an passe de 0,2 à 4,5 % en 2000 à 0,03 à 15,0 % en 2080.
Agriculture/rendements des cultures - Les stratégies d'adaptation telles que le passage à des variétés améliorées de cultures sensibles au climat doivent être envisagées, mais doivent être soigneusement mises en balance avec les conséquences négatives, telles que le déclin de l'agro-biodiversité et la perte de types de cultures locales qui en résulte.	Les rendements prévus sont de 8 % pour le maïs, 8 % pour le mil et le sorgho, et 1,5 % pour le maïs et le sorgho, 14 % pour les arachides.	Les rendements en riz devraient augmenter de 29 % d'ici 2080 par rapport à l'année 2000. Par rapport à l'année 2000, les rendements devraient diminuer de 13 % pour le maïs, de 12 % pour le mil et le sorgho et de 7 % pour les arachides d'ici à 2080.

Annexe 2 Les 8 outils de collecte utilisés par la CCVCA

Annexe 3 Rapport intermédiaire sur la situation de référence

Annexe 4 Rapport RGA-P

Annexe 5 Toutes les données des ateliers de la CCVCA dans les 12 municipalités

²² Les voies socio-économiques partagées (SSP) décrivent les futurs potentiels à l'échelle mondiale, y compris les estimations des caractéristiques générales telles que la population, le PIB ou le taux d'urbanisation au niveau national. Cinq SSP différents décrivent les réalités futures sur la base d'une combinaison de défis socio-économiques d'atténuation et d'adaptation élevés et faibles. Le SSP2 représente la voie du "milieu de la route".

Annexe 6 Risques et tendances climatiques dans les 12 municipalités

N°	Municipalités	Principaux risques climatiques identifiés	Gravité et impact des principaux risques climatiques	Autres événements majeurs ayant eu un impact
1	Baraouéli	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984,); - Inondations (2022); - Vents violents (1988 et 2007); - Déforestation (1992) 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Maladies ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - La montée de l'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies (COVID19, rougeole, choléra);
2	Kalake	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984,); - Inondations (2022); - Vents violents (1988 et 2007); - Déforestation (1992) 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Maladies ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - La montée de l'exode rural. 	
3	Konobougou	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984, 2002, 2021); - Inondations (2007 et 2018); - Les grands vents de 2020 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Maladies ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - La montée de l'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Choléra en 1997 ; - COVID 19 de 2020 ;
4	Sanando	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984); - Inondations ; - La déforestation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Maladies ; - La forte augmentation des divorces au sein des couples ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - La montée de l'exode rural ; - La disparition des animaux sauvages ; - Le déclin des espèces végétales 	Non
5	Benguene	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1998, 2003, 2021); - Inondations (2022). 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Maladies ; - Déplacement de population ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - L'exode rural des personnes valides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méningite (1996)
6	Bla	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 2021); - Inondations (1984); - Fortes pluies (2022); 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Maladies ; - Déplacement de population ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail ; - L'exode rural des personnes valides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méningite (1996); - COVID 19 (2020); - Terrorisme des groupes extrémistes.
7	Kemeni	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1955, 1973, 1984, 2002); - Inondations (1963); - Fortes pluies (2022); 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Pauvreté ; - Déplacement de population ; - Pertes en vies humaines, en particulier chez les enfants ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - COVID 19 (2020);
8	Touna	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984); - Inondations (1966, 2007). 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Déplacement de population ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Choléra (1969);

N°	Municipalités	Principaux risques climatiques identifiés	Gravité et impact des principaux risques climatiques	Autres événements majeurs ayant eu un impact
			<ul style="list-style-type: none"> - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence élevée des conflits fonciers (2020).
9	Cinzana	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984, 2021) ; - Fortes pluies (1966, 2022) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Déplacement de population ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méningite (1968)
10	Konodimini	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984, 2021) ; - Les vents violents de 1976 ; - Inondations (1983, 2022). 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Maladies ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - COVID 19 (2020)
11	Sakoiba	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 1984, 2021) ; - Les vents violents de 1976 ; - Inondations (1983, 2022). 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Maladies ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méningite (1996)
12	Samine	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de sécheresse (1973, 2000) ; - Les vents violents de 1985 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Faibles rendements agricoles ; - Pertes en vies humaines ; - Perte de bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méningite (1989) ; - Choléra (1973) ; - Maladies animales (1984)

Annexe 7 Rôles et responsabilités saisonniers et sexospécifiques dans les 12 communes

N°	Municipalités	Principales activités et productions agricoles	Les principaux responsables de ces activités agricoles sont	Principales tâches ménagères et familiales	Les principaux responsables de ces activités domestiques et familiales sont
1	Baraouéli, Kalake	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet, sorgho, maïs) ; - Maraîchage ; - Commerce - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux responsables des différentes cultures agricoles, du début à la fin du processus. Ils sont assistés par des femmes qui participent également pleinement au processus ; - Le maraîchage est une activité réservée aux femmes, seuls quelques hommes s'y adonnent ; - Hommes et femmes participent au commerce et à l'élevage ; - L'exode touche aussi bien les hommes que les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
2	Kalake	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet, sorgho, maïs) ; - Culture de légumes ; - Commerce - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux responsables des différentes cultures agricoles, du début à la fin du processus. Ils sont assistés par des femmes qui participent également pleinement au processus ; - Le maraîchage est une activité réservée aux femmes, seuls quelques hommes s'y adonnent ; - Hommes et femmes participent au commerce et à l'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
3	Konobougou	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet, sorgho, maïs) ; - Maraîchage ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux responsables des différentes cultures agricoles, du début à la fin du processus. Ils sont assistés par des femmes qui participent également pleinement au processus ; - Le maraîchage est une activité réservée aux femmes, seuls quelques hommes s'y adonnent ; - L'élevage est pratiqué par les hommes et les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
4	Sanando	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet, sorgho, maïs) ; - Maraîchage ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux responsables des différentes cultures agricoles, du début à la fin du processus. Ils sont assistés par des femmes qui participent également pleinement au processus ; - Le maraîchage est une activité réservée aux femmes, seuls quelques hommes s'y adonnent ; - L'élevage de petits ruminants est destiné aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées

N°	Municipalités	Principales activités et productions agricoles	Les principaux responsables de ces activités agricoles sont	Principales tâches ménagères et familiales	Les principaux responsables de ces activités domestiques et familiales sont
5	Benguene	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (culture du millet) ; - Culture du coton ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans différentes cultures, les femmes sont aussi responsables que les hommes, du début à la fin du processus ; - L'élevage de petits ruminants est destiné aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
6	Bla	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (culture du millet) ; - Maraîchage ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
7	Kemeni	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet) ; - Maraîchage ; - Gros et petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Ce sont les hommes qui s'occupent de l'élevage en général ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
8	Touna	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet) ; - Maraîchage ; - Gros et petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Ce sont les hommes qui s'occupent de l'élevage en général ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
9	Cinzana	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet) ; - Maraîchage ; - Gros et petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Ce sont les hommes qui s'occupent de l'élevage en général ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby- 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées

N°	Municipalités	Principales activités et productions agricoles	Les principaux responsables de ces activités agricoles sont	Principales tâches ménagères et familiales	Les principaux responsables de ces activités domestiques et familiales sont
			<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	sitting, allaitement)	
10	Konodimini	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture ; - Maraîchage ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
11	Sakoiba	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture ; - Maraîchage ; - Petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées
12	Samine	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (millet) ; - Maraîchage ; - Gros et petits ruminants ; - L'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes sont les principaux cultivateurs et les femmes les soutiennent tout au long du processus ; - Ce sont les hommes qui s'occupent de l'élevage en général ; - Les hommes et les femmes sont les principaux responsables de l'engraissement des petits ruminants ; - Les cultures maraîchères sont destinées aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine ; - Recherche de bois de chauffage ; - Collecte de l'eau ; - Numérisation ; - Blanchisserie ; - S'occuper d'enfants (baby-sitting, allaitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont principalement responsables des tâches mentionnées

Annexe 8 Causes et impacts de la vulnérabilité au climat et aux conflits dans les 12 communes

N°	Municipalités	Questions centrales identifiées	Impacts ou effets (directs et indirects) des problèmes	Causes structurelles des problèmes et effets
1	Baraouéli	- Conflits autour des produits récoltés ;	- Conflits liés à l'alimentation : baisse des revenus, pauvreté, incompréhension, violence, insécurité, exclusion sociale, exode rural, violence sexuelle et sexiste, avortement, blessures, dégâts matériels ;	- Conflits liés aux produits récoltés : pression démographique, mauvaise gouvernance, divagation des animaux (dommages aux produits récoltés), manque de consultation, vents violents, inondations, manque d'arbres ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violence sexuelle et sexiste.	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.
2	Kalake	- Conflits autour des produits récoltés ;	- Conflits liés à la recherche de nourriture : baisse des revenus, pauvreté, incompréhension, violence, insécurité, exclusion sociale, exode rural, violence sexuelle et sexiste, avortement, blessures, dégâts matériels ;	- Conflits liés aux produits récoltés : pression démographique, mauvaise gouvernance, divagation des animaux (dommages aux produits récoltés), manque de consultation, vents violents, inondations, manque d'arbres ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violence sexuelle et sexiste.	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.
3	Konobougou	- Conflits sur les ressources forestières ;	- Conflits liés aux ressources forestières : incompréhension, violence, dégâts matériels, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, disparition d'espèces végétales et animales, divorce ;	- Conflits liés aux ressources forestières : refus de partager les ressources, pression démographique, surexploitation, concurrence, manque de consultation, mauvaise gouvernance ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violence sexuelle et sexiste.	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.
4	Sanando	- Conflits autour des produits récoltés ;	- Conflits liés à la recherche de nourriture : baisse des revenus, pauvreté, incompréhension, violence, insécurité, exclusion sociale, exode rural, violence sexuelle et sexiste, avortement, blessures, dégâts matériels ;	- Conflits liés aux produits récoltés : pression démographique, mauvaise gouvernance, divagation des animaux (dommages aux produits récoltés), manque de consultation, vents violents, inondations, manque d'arbres ;

N°	Municipalités	Questions centrales identifiées	Impacts ou effets (directs et indirects) des problèmes	Causes structurelles des problèmes et effets
		- Conflits sur les ressources forestières ;	- Conflits liés aux ressources forestières : incompréhension, violence, dégâts matériels, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, disparition d'espèces végétales et animales, divorce ;	- Conflits liés aux ressources forestières : refus de partager les ressources, pression démographique, surexploitation, concurrence, manque de consultation, mauvaise gouvernance ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violence sexuelle et sexiste.	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.
5	Bengoué	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Sécheresse	- Sécheresse : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violences sexuelles et sexistes, divorces, maladies, malnutrition, assèchement des marigots.	- Sécheresse : manque de forêts, dégradation des forêts, changement climatique, non-plantation d'arbres, feux de brousse, dommages moraux, nuisances dues à la fumée.
6	Bla	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Sécheresse	- Sécheresse : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violences sexuelles et sexistes, divorces, maladies, malnutrition, assèchement des marigots.	- Sécheresse : manque de forêts, dégradation des forêts, changement climatique, non-plantation d'arbres, feux de brousse, dommages moraux, nuisances dues à la fumée.
7	Kemeni	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Sécheresse	- Sécheresse : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural,	- Sécheresse : manque de forêts, dégradation des forêts, changement climatique, non-plantation d'arbres,

N°	Municipal ités	Questions centrales identifiées	Impacts ou effets (directs et indirects) des problèmes	Causes structurelles des problèmes et effets
			insécurité, incompréhension, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violences sexuelles et sexistes, divorces, maladies, malnutrition, assèchement des marigots.	feux de brousse, dommages moraux, nuisances dues à la fumée.
8	Touna	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Inondations	- Inondations : victimes désorientées, morts d'hommes et d'animaux, effondrement de maisons et de puits, déplacements de populations, destruction des récoltes et des réserves alimentaires, famine.	- Inondations : construction incontrôlée de maisons sur les cours d'eau, exploitation forestière excessive, comblement des cours d'eau, changement climatique.
9	Cinzana	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Sécheresse	- Sécheresse : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violences sexuelles et sexistes, divorces, maladies, malnutrition, assèchement des marigots.	- Sécheresse : manque de forêts, dégradation des forêts, changement climatique, non-plantation d'arbres, feux de brousse, dommages moraux, nuisances dues à la fumée.
10	Konodimini	- Conflits autour des produits récoltés ;	- Conflits liés à la recherche de nourriture : baisse des revenus, pauvreté, incompréhension, violence, insécurité, exclusion sociale, exode rural, violence sexuelle et sexiste, avortement, blessures, dégâts matériels ;	- Conflits liés aux produits récoltés : pression démographique, mauvaise gouvernance, divagation des animaux (dommages aux produits récoltés), manque de consultation, vents violents, inondations, manque d'arbres ;
		- Conflits sur les ressources forestières ;	- Conflits liés aux ressources forestières : incompréhension, violence, dégâts matériels, manque de cohésion sociale, disparition d'espèces végétales et animales, divorce ;	- Conflits liés aux ressources forestières : refus de partager les ressources, pression démographique, surexploitation, concurrence, manque de consultation, mauvaise gouvernance ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.

N°	Municipal ités	Questions centrales identifiées	Impacts ou effets (directs et indirects) des problèmes	Causes structurelles des problèmes et effets
			sociale, violence sexuelle et sexiste.	
11	Sakoiba	- Conflits autour des produits récoltés ;	- Conflits liés à la recherche de nourriture : baisse des revenus, pauvreté, incompréhension, violence, insécurité, exclusion sociale, exode rural, violence sexuelle et sexiste, avortement, blessures, dégâts matériels ;	- Conflits liés aux produits récoltés : pression démographique, mauvaise gouvernance, divagation des animaux (dommages aux produits récoltés), manque de consultation, vents violents, inondations, manque d'arbres ;
		- Conflits sur les ressources forestières ;	- Conflits liés aux ressources forestières : incompréhension, violence, dégâts matériels, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, disparition d'espèces végétales et animales, divorce ;	- Conflits liés aux ressources forestières : refus de partager les ressources, pression démographique, surexploitation, concurrence, manque de consultation, mauvaise gouvernance ;
		- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de confiance, manque de cohésion sociale, exclusion sociale, violence sexuelle et sexiste.	- Conflits fonciers : sécheresse, pauvreté des sols, pression démographique, inondations, mauvaise gouvernance, délimitation des champs, divagation des animaux (dommages aux champs), manque de consultation.
12	Samine	- Conflits fonciers	- Conflits fonciers : divorce, procès, blessures, famine, destruction de biens, mort d'hommes, désaccord entre hommes ;	- Conflits fonciers : pression démographique, refus de partage, délimitation des champs, divagation des animaux (dégâts aux champs), non respect des conventions, appropriation inégale des terres, faible pluviométrie ;
		- Sécheresse	- Sécheresse : baisse de la production, des revenus, pauvreté, exode rural, insécurité, incompréhension, manque de cohésion sociale, exclusions sociales, violences sexuelles et sexistes, divorces, maladies, malnutrition, assèchement des marigots.	Sécheresse : manque de forêts, dégradation des forêts, changement climatique, non-plantation d'arbres, feux de brousse, dommages moraux, nuisances dues à la fumée.

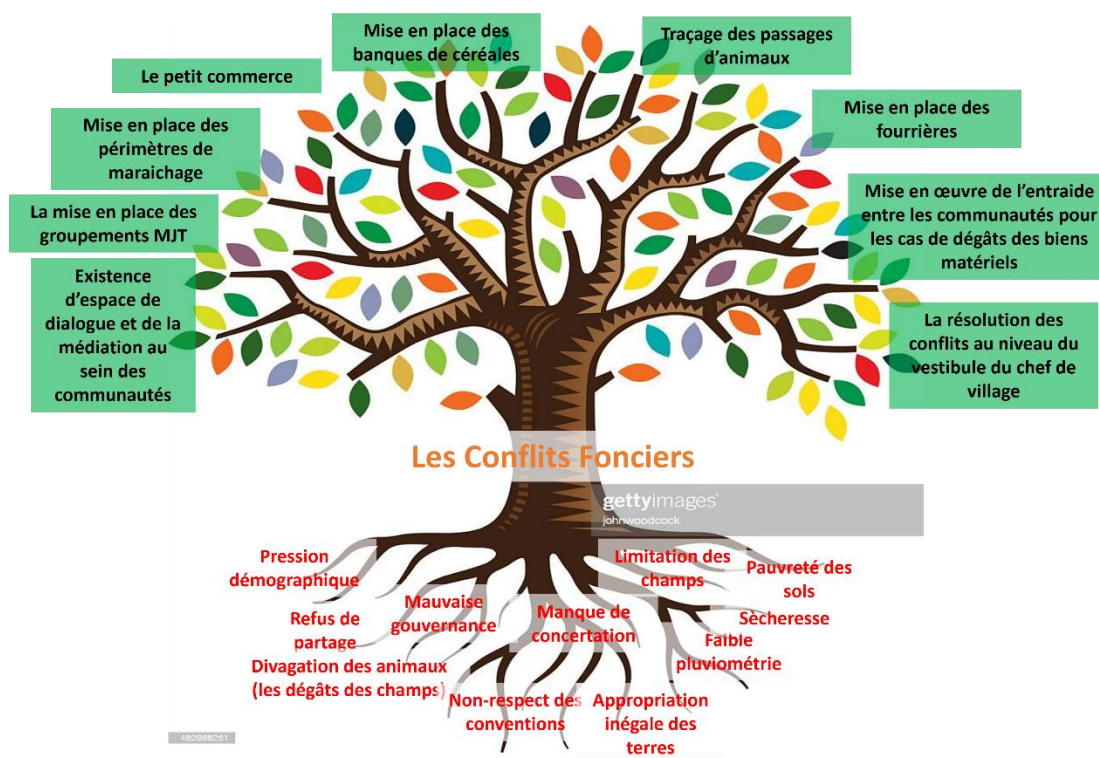


Image 9 Résumé des solutions communautaires aux conflits fonciers dans les communes

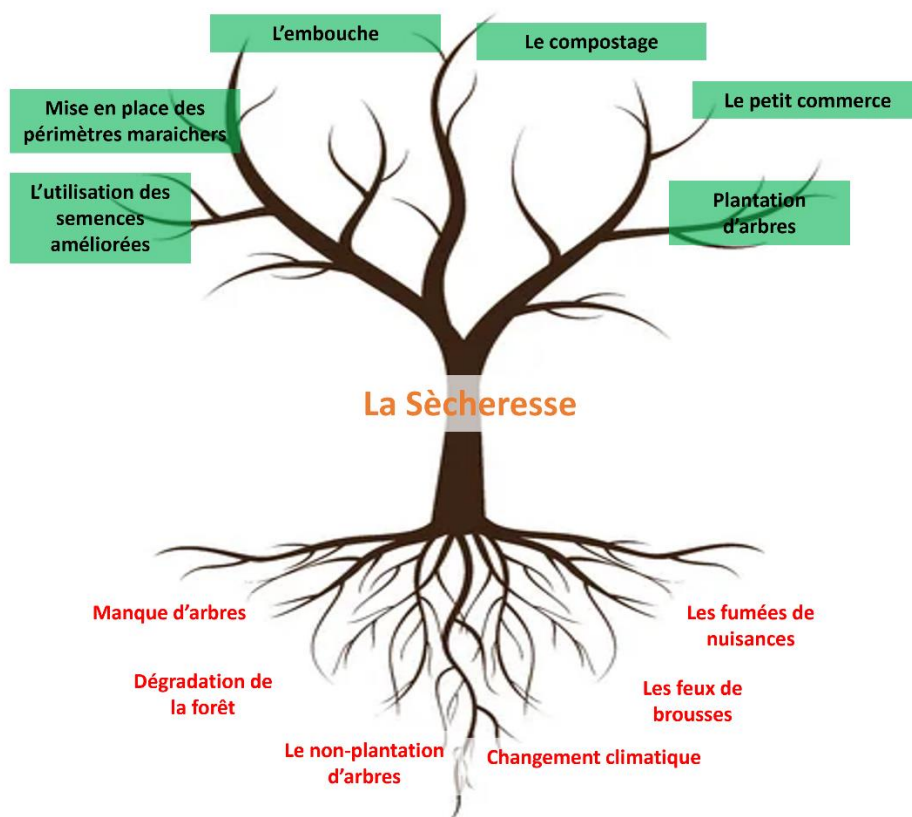


Image 10 Résumé des solutions communautaires à la sécheresse dans les municipalités

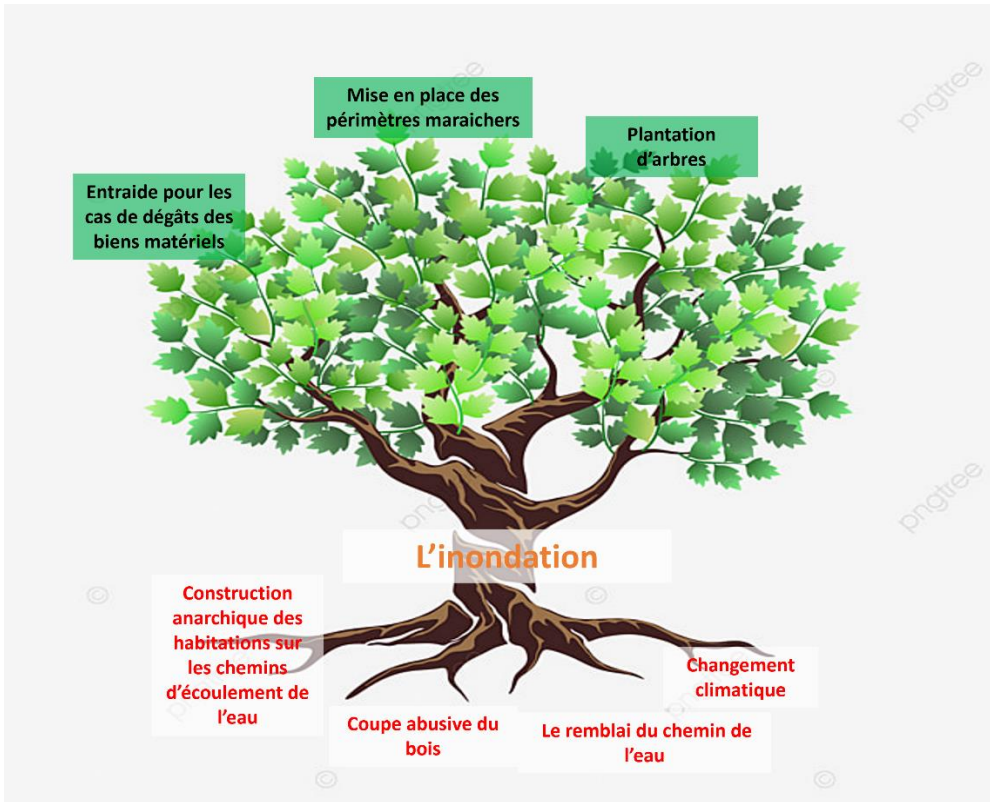


Image 11 Résumé des solutions communautaires aux inondations dans les municipalités